

# Ville apaisée

## *en juillet, on lève le pied !*

Pages 6 et 7

### Front populaire

Un anniversaire d'actualité

► Page 3

### Lutte contre le moustique

L'affaire de tous !

► Pages 8 et 9

### Renaudie

Agir ensemble

► Pages 10 et 11

### Piscine municipale

Plongez dans le grand bain

► Page 18

# « Faire rayonner les valeurs humanistes et démocratiques »



## L'AGENDA

### Portraits

Exposition collective, collection Vincent Bazin  
**Jusqu'au 9 juillet**  
Espace Vallès ♦

### Qualité de l'air : circulation, habitation. Comment l'améliorer ?

Débat dans le cadre de la Semaine du développement durable  
**Jeudi 9 juin**  
À 19 h - Espace culturel René Proby ♦

### Festival Foul'Baz'Art(s)

"Sur le fil !"  
**Vendredi 10 et samedi 11 juin**  
Renaudie - Place Pierre Mendès France ♦

### Cérémonie des médaillés du travail

**Mercredi 15 juin**  
À 18 h - L'heure bleue ♦

### Commémoration de l'Appel du général de Gaulle

**Samedi 18 juin**  
À 11 h - Monument aux morts de la Galochère ♦

### Parc en fête !

Animations pour toute la famille et concerts gratuits  
**Samedi 18 juin**  
De 15 h à minuit - Parc Jo Blanchon ♦

### Conseil municipal

**Mardi 28 juin**  
À 18 h - Maison communale ♦

### Fête de quartier Paul Bert et Paul Eluard

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet**  
À partir de 16 h - Parc de la médiathèque - espace André Malraux ♦

### Concours CréaTic

Remise des prix  
**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet**  
De 16 h à 19 h - Mon Ciné ♦

### Fête nationale

Bal et feu d'artifice  
**Jeudi 13 juillet**  
À partir de 19 h - Place Henri Dezempte ♦

**SMH Mensuel : Alors que s'achèvent les traditionnelles cérémonies commémoratives du mois de mai, quel message souhaitez-vous adresser aux Martinéroises et aux Martinérois ?**

**David Queiros :** Le mois de mai est un mois riche en cérémonies commémoratives et propice au recueillement et à la mémoire. Il est en effet indispensable de rappeler l'engagement, la solidarité et les combats de femmes et d'hommes qui ont su taire les divergences passées pour bâtir une société meilleure, tournée vers l'avenir. Plus que jamais, cette mémoire doit éclairer nos actions. Car la liberté, la paix et la justice sont des valeurs fragiles, toujours susceptibles d'être remises en cause.

**SMH Mensuel : Que penser de ceux qui piétinent aujourd'hui le legs du Conseil national de la Résistance, ces grandes avancées sociales pensées pour que jamais ne germe un nouvel affrontement ?**

**David Queiros :** Cette année, nous célébrons aussi les 80 ans de l'accession du Front populaire au pouvoir qui voulait redonner à chacun l'espoir et la dignité. Aussi, les élu(e)s ont souhaité, qu'au mois de juin, des rencontres, des expositions et des échanges soient organisés autour du Front populaire et de l'été 1936. Les lois sur les congés payés et la semaine de 40 heures, la hausse des salaires de près de 12 % sur le territoire national, la naissance du droit syndical avec la création de conventions collectives et de délégués du personnel, mais également la scolarité obligatoire portée à 14 ans, ont changé le cours de notre histoire. Des mesures obtenues par les urnes, mais également par la lutte et les grèves. Cet enjeu, nous le retrouvons au-

jourd'hui dans le combat de celles et de ceux qui s'élèvent contre la détérioration des conditions de vie des travailleurs. Avec l'équipe municipale, nous voulons continuer à faire vivre l'aspiration à la justice, à la paix et à la liberté née ces 5 mai 1936 et 8 mai 1945 et à faire rayonner les valeurs humanistes et démocratiques portées par ces femmes et hommes qui ont sacrifié leur destin individuel pour notre avenir collectif.

**SMH Mensuel : Dans la lignée du Front populaire et des avancées sociales, notamment des congés payés, que propose la ville pour les vacances 2016 ?**

**David Queiros :** Dans une période de crise économique, le gouvernement du Front populaire misait sur "la révolution des loisirs" et déclarait que les congés payés constituaient « un levier pour l'émancipation des travailleurs et des familles ».

Dans l'esprit de chacun, les mois de juillet et août signifient la saison des départs, les retrouvailles en famille et entre amis, les voyages et le repos.

Cependant, aujourd'hui un constat est alarmant : près de la moitié des Français n'ont plus accès aux vacances en raison de leur situation sociale et économique alors qu'il s'agit bien là d'un droit pour tous. Le droit aux vacances est aussi un investissement éducatif au bien-vivre ensemble. Il est un temps d'apaisement individuel et participe d'autant à la construction d'une société apaisée.

C'est pourquoi, à Saint-Martin-d'Hères, nous mettons en œuvre des actions afin que chacun, quels que soient son âge et ses centres d'intérêts, puisse accéder à des activités variées, profiter d'un bel été, riche de rencontres, de découvertes et d'échanges ♦

■ IL Y A 80 ANS, LE FRONT POPULAIRE

# L'espoir d'un avenir meilleur

Au lendemain du 14 juillet 1935, la gauche française rassemblée contre le fascisme s'unit pour "le pain, la paix, la liberté". En mai 1936, sa victoire électorale s'accompagne d'une explosion sociale sans précédent.

« **A**llons au-devant de la vie », chantaient ceux qui, manches retroussées, retrouvaient la dignité et l'espoir dans ce renouveau individuel et collectif que fut le Front populaire. Ils étaient jeunes, souvent ouvriers ou employés, travailleurs. C'est à la crise des années 1930 que l'on doit cette expérience politique inédite. Aujourd'hui, à l'heure de la montée de l'extrême droite, du chômage, et des inégalités, jeunes et moins jeunes, lycéens, étudiants, salariés, la nuit, le jour, sur les places, dans la rue, se mettent debout. Ainsi plusieurs interrogations actuelles sur le droit du travail, les acquis sociaux, l'accueil des réfugiés, trouvent un écho parfois troublant avec cette France des années 1930. Une France alors confrontée à une crise multiforme, à la fois économique, politique, sociale et morale, marquée par une profonde dépression, une poussée du chômage, une chute des revenus, une perte de confiance dans la démocratie parlementaire et une impuissance des gouvernements successifs, de gauche et de droite, à redresser la situation. C'est pour faire face à cette crise et en réaction à la journée d'émeutes menée le 6 février 1934 par les ligues d'extrême droite (Action française, Jeunesses patriotes, etc.) que naît le Front populaire, alliance conclue entre communistes, socialistes et radicaux en vue des élections législatives de 1936. Au second tour du scrutin, le Front populaire l'emporte avec une avance d'une quarantaine de sièges. Les socialistes ont 149 élus, les radicaux 111 et les communistes 72. Léon Blum, leader du parti majoritaire au



sein de la coalition victorieuse, prend la tête du gouvernement. En parallèle, les mouvements sociaux débutent

« *Aujourd'hui le peuple est le maître. Il se promène dans Paris. Qui met ses chapeaux aux fenêtres. Enfants, chantez et rechantez le pain, la paix, la liberté* »

Louis Aragon, *Le roman inachevé*

avec partout la même exigence : hausse des salaires mais surtout institution de délégués du personnel et défense du droit de grève. Les

grèves de juin 1936, dans un contexte de crise économique, de généralisation du salaire au rendement, d'une répression contre les syndicats dans des entreprises où règne en maître un "patronat de droit divin," sont un cri de délivrance, l'expression d'une dignité reconquise où la nouvelle donne politique avec la victoire du Front populaire intervient comme un détonateur. Une rencontre entre les représentants du patronat et la CGT est organisée par Léon Blum à Matignon, le 7 juin. Des accords vont être signés, ils garantissent les libertés syndicales et prévoient des hausses salariales. Le parlement adopte quelques jours plus

tard les projets législatifs instituant la semaine de 40 heures, les congés payés annuels (deux semaines) et les contrats collectifs. Par-delà ces acquis, le Front populaire a été un souffle neuf, l'espoir d'un avenir meilleur enfin réalisé. Un mythe est né, malgré les contradictions qui emporteront le gouvernement. Une histoire qui porte encore aujourd'hui un souffle d'espoir, en donnant à croire que ce qui « demeure irréalisé n'est pas irréalisable\* ». » ♦ GC

\* André Malraux.

**Goûter**

**Lire**

La médiathèque - espace Paul Langevin accueille, jeudi 23 juin de 14 h 30 à 16 h 30, un goûter-lire dédié à "L'été 36", animé par l'association Plum'lire, en partenariat avec le Service de développement de la vie sociale (SDVS) ♦

■ À LA RECHERCHE DES SOUVENIRS DE 36...

Des résidents du logement-foyer et des retraités de la ville ont participé à un atelier d'écriture autour des souvenirs du Front populaire. Six photos choisies par le secteur patrimoine ont permis aux participants de réveiller des réminiscences enfouies d'une époque lointaine mais encore présente dans leur mémoire. Regarder des images du passé afin de livrer des témoignages, de provoquer des réactions, telle était la démarche de cet atelier. Ainsi, Pierre, né en 1921, se remémore : « *En 1936, je défendais l'égalité pour tous et je ne voulais pas qu'il y ait des riches qui dirigent tout et des pauvres de l'autre côté.* » Henri, quant à lui se souvient « *du directeur de l'usine de tissage de soierie à Saint-Jean de Bourmay qui craignait une*

*révolte des ouvriers. Il a même acheté des armes pour protéger sa famille et son usine !* » Quant à Jeanine, elle confie avoir été nourrie « *par le merveilleux qu'inspirait alors à nos*

*parents ce Front populaire* ». De nombreux témoignages ont ainsi été récoltés afin d'être exposés dans les quatre espaces de la médiathèque jusqu'au 4 juin. Toujours au logement-foyer,



avec l'association Plum'lire, des lectures à voix hautes de textes historiques, de romans, de chansons de l'époque ont ainsi été partagées aux résidents. L'histoire locale a été à l'honneur, à la médiathèque - espace Romain Rolland, lors du café-histoire, en présence de Gérard Lauthier et Claude Lussy de l'Institut d'histoire sociale de la CGT de l'Isère et Pierre Saccoman, écrivain. Ils ont évoqué les grèves en 1936 dans le département. Enfin le 3 juin, dans le cadre des rencontres musicales "Y'a d'la joie", un groupe de personnes âgées du logement-foyer ont entonné, à l'espace Paul Langevin, la chanson *Quand on s'promène au bord de l'eau* interprétée par Jean Gabin dans le film *La belle époque* sorti en 1936 ♦ GC

**1** Suite à la rédaction commune d'un livret sur la ville abordant différents domaines allant de la culture au sport, des élèves de 5<sup>e</sup> du collège Henri Wallon et des étudiants en master Innovation et territoire ont échangé avec le maire, David Queiros, sur leur vision de la commune ♦



**2** Une réunion publique d'information autour de l'installation des compteurs Linky avec les représentants d'ERDF s'est tenue fin avril. Les usagers sont venus nombreux exprimer leurs craintes et questionnements ♦



**3** Le partenariat entre le pôle ressource cirque et arts de rue de la MJC Village et les élèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire Condorcet s'est clôturé par un spectacle où le public a pu découvrir des apprentis équilibristes, jongleurs, acrobates... au sommet de leur forme ♦



**4** L'opération annuelle "Murier propre" organisée par l'AICM (Association intercommunale de la colline du Murier), en partenariat avec l'association de chasse agréée de Saint-Martin-d'Hères, a mobilisé des participants motivés pour nettoyer la colline ♦

**5** Le marché aux fleurs a coloré la place du 24 Avril 1915 pour le plaisir des yeux des habitants. L'occasion également de fleurir son intérieur et/ou son extérieur ♦



**6** Le Pôle jeunesse a organisé son forum Jobs d'été. Un rendez-vous qui a permis aux jeunes de découvrir les opportunités professionnelles qui s'offrent à eux pour les prochaines grandes vacances ♦



**7 8** Le Bal de la liberté a réuni cette année encore de nombreux Martinérois sur la place du Village. Le groupe Forró de Balkão a donné le rythme pour les danseurs, tandis que les nombreux jeux installés ont donné lieu à de belles parties ♦





**9 10** Dimanche 8 mai, le maire, les élus, la population et des représentants d'anciens combattants et résistants, ont commémoré la victoire sur le nazisme, à l'occasion du 71<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Un circuit en car était prévu afin de se rendre dans les différents lieux de mémoire de la ville ♦

**11** Une journée autour de la sécurité routière, à destination des collégiens, a été organisée devant L'heure bleue afin de sensibiliser les jeunes aux dangers de la route ♦

**12** La créativité des habitants a pu s'exprimer lors d'ateliers de confection du château, des déguisements et accessoires pour le défilé de la fête des Tuiles qui s'est déroulé le 4 juin à Grenoble ♦

**13** Une rencontre a eu lieu avec la photographe Sophie Martinez à la médiathèque - espace André Malraux, autour de son exposition Impression subaquatique ♦

**14** L'espace à jardiner du quartier Essartié a été inauguré en présence d'habitants et de lycéens impliqués dans le projet. Une initiative originale invitant les usagers à semer, planter, récolter en pleine ville et juste à côté de chez eux ♦

**15** Le maire et les élus ont célébré vendredi 27 mai la Journée nationale de la Résistance, place du Conseil national de la Résistance ♦

**16** Le collège Henri Wallon a participé à la Course contre la faim. Chaque tour accompli par les élèves a permis de collecter une somme d'argent reversée à Action contre la faim ♦



# POUR UN ESPACE PUBLIC PA

Quarante-trois communes sur les quarante-neuf qui composent la Métro ont opté pour le passage en métropole apaisée. À Saint-Martin-d'Hères, la généralisation du 30 km/h va entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juillet, invitant les automobilistes à mettre "la pédale douce". Objectifs ? Aller vers une ville toujours plus apaisée, sécurisante et moins polluante.



**L**es mentalités évoluent et les déplacements alternatifs à la voiture gagnent du terrain. Mais force est de constater que celle-ci demeure encore le premier moyen de déplacement en France, dans le périmètre de la Métro comme à Saint-Martin-d'Hères. Et les grandes questions ne cessent de se poser : sécurité des habitants les plus vulnérables (piétons et cycles), partage de l'espace public entre tous, amélioration du cadre de

vie, lutte contre la pollution atmosphérique et les nuisances sonores... Autant d'enjeux qui ont prévalu à l'élaboration du Plan local de déplacement de la commune en 2012, et plus récemment à la mise en œuvre du dispositif "métropole apaisée" auquel quarante-trois communes sur les quarante-neuf qui composent la Métro ont adhéré fin 2015.

Saint-Martin-d'Hères est au nombre des villes volontaires pour s'engager

dans cette démarche qui sera effective dans la commune dès le 1<sup>er</sup> juillet.

## Que va-t-il se passer concrètement ?

À compter de cette date, la vitesse maximale autorisée sur l'essentiel des rues de la commune sera limitée à 30 km/h ; 50 km/h devenant l'exception. Ainsi, par exemple, la totalité de l'avenue Jules Vallès va passer à 30 km/h, tout comme la portion de l'avenue Potié comprise entre le croisement avec l'avenue du 8 Mai 1945 et l'entrée du pont enjambant la rocade sud. De même, en accord avec l'AICM (Association intercommunale de la colline du Murier), la traversée des hameaux et la route du Maquis, dans sa partie comprise entre le fort et le monument aux morts, vont être limitées à 30 km/h. Seules des portions d'axes structurants (routes départementales) et les tronçons de rues traversant les zones d'activités économiques vont conserver une vitesse maximale autorisée de 50 km/h. Enfin, certains secteurs, notamment ceux situés à proximité des écoles, seront même classés en zones de rencontre sur lesquelles la priorité absolue est donnée aux piétons, les automobiles devant rouler au pas.

## Quels aménagements ?

Dans l'immédiat, la métropole va réaliser le marquage au sol signalant aux automobilistes la vitesse autorisée. Le 30 km/h étant la règle, les panneaux "Zone 30" seront supprimés dans la commune, mais seront apposés aux entrées de ville. Des radars pédagogiques vont être implantés en différents lieux afin d'alerter les conducteurs et un travail sur les carrefours à feux va être mené par la Métro, en coordination avec le SMTC et la ville, pour revoir leur cadence en l'adaptant à la vitesse réduite. Enfin, progressivement, des travaux d'aménagements incitatifs, inscrits au Plan pluriannuel d'investissement de la Métro, pourront être réalisés sur certains secteurs.

Chacun l'aura compris, le dispositif "ville apaisée" vise à sensibiliser les automobilistes et les amener à adopter de nouveaux comportements. Les changements d'habitudes s'opéreront en même temps qu'évolueront les mentalités, en douceur, sans heurts, mais irrémédiablement. Parce qu'entre qualité de vie, de ville pourrait-on dire, et préservation de l'environnement, les enjeux sont loin d'être anodins pour aujourd'hui et pour demain ♦ NP



## POINT DE VUE DE L'ÉLU

Giovanni Cupani, adjoint aux déplacements et à la voirie

*« Ralentir la circulation en ville ne peut être qu'un plus. Aussi, Saint-Martin-d'Hères a d'emblée été favorable au passage en "ville apaisée". Poser comme règle une vitesse maximale limitée à trente kilomètres heure va dans le sens de l'intérêt général et garantit d'être mieux à même de concilier tous les usages. C'est un pas supplémentaire franchi en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du vivre ensemble, dans la mesure où il s'agit d'agir pour que l'espace public soit davantage accessible à tous et plus particulièrement aux plus vulnérables : les piétons et les cycles. C'est créer les conditions pour que les familles, les enfants, les personnes âgées puissent se déplacer dans une ville sécurisante. Il est important de souligner que le Plan local de déplacement (PLD) adopté par la ville en 2012 définissait déjà à l'époque une forte proportion de voies limitées à trente kilomètres heure. Le dispositif "ville apaisée" que nous mettons en place dès le 1<sup>er</sup> juillet en est le prolongement. Ainsi, la vitesse autorisée n'excèdera pas trente kilomètres heure sur l'essentiel des rues, à l'exception des axes structurants que sont les routes départementales qui sont maintenus à cinquante kilomètres heure. Toutefois, des portions entières sont limitées à trente aux abords de lieux de vie, là où les différents usages se croisent et dans les zones où des problèmes de sécurité liés à la vitesse excessive ont été soulevés par des habitants qui ont pu, entre autres, en faire part au maire et aux élus lors des rencontres de quartier.*

*C'est d'ailleurs aussi en tenant compte des échanges avec les habitants en matière de sécurité et de tranquillité que la municipalité a décidé d'aller encore plus loin en créant des zones de rencontre, essentiellement aux abords des écoles et des crèches, qui impliquent de rouler au pas puisque la priorité est donnée aux piétons. Enfin, la mise en œuvre de la "ville apaisée" doit faire partie d'une politique globale en matière de déplacements comme le prolongement de la ligne D du tramway ainsi que la poursuite du développement et du maillage du réseau cyclable. » ♦ Propos recueillis par NP*

## LE SAVIEZ-VOUS ?



**GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE EST LA PREMIÈRE  
AGGLOMÉRATION DE FRANCE  
À GÉNÉRALISER LE 30 KM/H.  
IL S'AGIT D'UNE  
EXPÉRIENCE  
À L'ÉCHELLE NATIONALE.**

# ARTAGÉ : ON LÈVE LE PIED !

## Un dispositif encadré par la loi

La généralisation du 30 km/h s'appuie sur une disposition de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Adoptée le 22 juillet 2015, elle modifie le Code général des collectivités territoriales et donne aux maires la possibilité d'abaisser la vitesse autorisée dans leur commune\* ♦

\*Source Abécédaire métropole apaisée ©La Métro

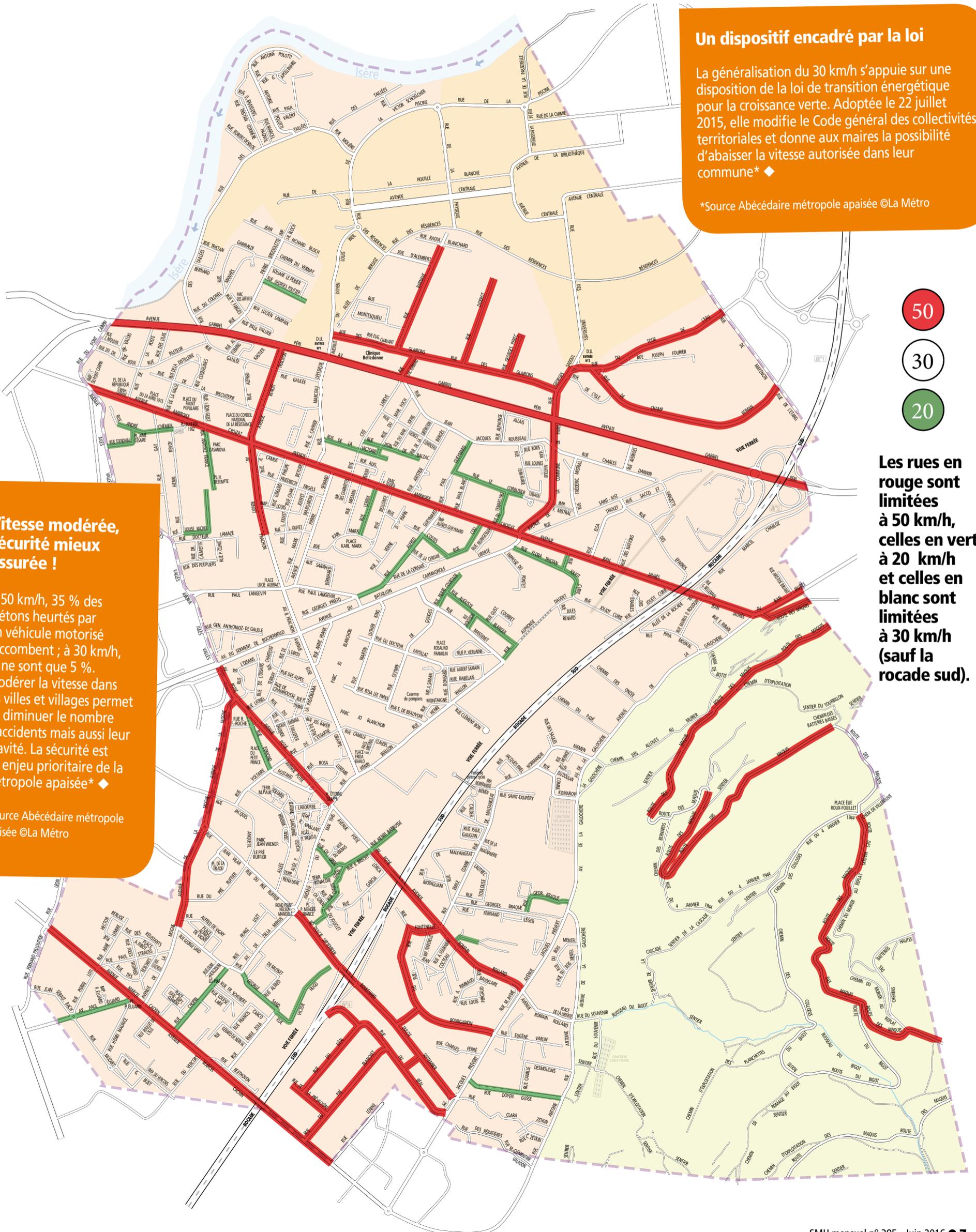


Les rues en rouge sont limitées à 50 km/h, celles en vert à 20 km/h et celles en blanc sont limitées à 30 km/h (sauf la rocade sud).

## Vitesse modérée, sécurité mieux assurée !

À 50 km/h, 35 % des piétons heurtés par un véhicule motorisé succombent ; à 30 km/h, ils ne sont que 5 %. Modérer la vitesse dans les villes et villages permet de diminuer le nombre d'accidents mais aussi leur gravité. La sécurité est un enjeu prioritaire de la métropole apaisée\* ♦

\*Source Abécédaire métropole apaisée ©La Métro



■ ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE RHÔNE-ALPES DE DÉMOUSTICATION (EIRAD)

# La lutte contre le moustique est

Directeur de l'Entente interdépartementale de démoustication Rhône-Alpes, Rémi Foussadier est intervenu à la réunion publique programmée à Saint-Martin-d'Hères. Il répond à nos questions.

**L'Eirad suit de près l'évolution de la présence du moustique tigre. Pourquoi ?**

La surveillance du moustique tigre a un but clairement sanitaire. Elle fait partie du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue mis en place par le ministère de la Santé en 2006. Ce dernier prévoit aussi une surveillance épidémiologique : chikungunya, dengue et zika sont des maladies à déclaration obligatoire. Chaque patient est recensé et des investigations entomologiques sont menées dans les zones fréquentées afin de vérifier la présence ou non de l'espèce et de mettre en place les solutions adéquates pour protéger la population des risques de transmissions de maladie. La surveillance vise également à mieux cerner les

secteurs d'implantation de l'espèce afin de pouvoir mettre en place des programmes de prévention adaptés.

**Comment expliquez-vous l'inquiétude grandissante d'habitants face à la présence du moustique tigre ?**

Elle est provoquée par la crainte de la transmission de la dengue, du chikungunya et du virus zika dont les médias ont largement parlé cet hiver. La forte nuisance que provoque cette espèce n'est pas non plus étrangère à l'inquiétude suscitée. Contrairement au moustique que l'on trouve traditionnellement dans les villes sous nos latitudes et qui sont nocturnes, le moustique tigre a une vie essentiellement diurne. Il est aussi plus agressif et les femelles fractionnent



■ SENSIBILISER, PRÉVENIR, INTERVENIR

## Trois volets d'actions indissociables

Pour enrayer la présence du moustique tigre, il est nécessaire que tout le monde agisse à son niveau. Chaque comportement permettant de barrer la route à sa prolifération compte.

Déjà en 1967, le Bureau d'hygiène municipal, ancêtre du Service communal d'hygiène et de santé (SCHS), menait des actions de démoustication. Un peu plus près, la lutte contre la prolifération de cet insecte piqueur est menée sans relâche depuis une vingtaine d'années. Un arrêté préfectoral, motivé par

l'Agence régionale de santé (ARS) indique chaque année la délimitation des zones de lutte contre les moustiques dans le département. Dans l'agglomération, seules quatre villes sont concernées dont Saint-Martin-d'Hères qui a interpellé le Conseil départemental (collectivité compétente en la matière), mais aussi la Métro et le Coderst\* afin que le périmètre de lutte soit étendu à l'ensemble des communes de la plaine : sept d'entre elles ont intégré le dispositif en février dernier. L'adhésion de l'ensemble des villes de l'agglomération et de la plaine permettrait de coordonner les interventions préventives et d'agir de manière plus efficace.

À Saint-Martin-d'Hères, le SCHS mène une action coordonnée avec l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication (Eirad) avec laquelle la ville a passé une convention. Les interventions, conjointes, concernent aussi bien la sensibilisation et l'information du public, que les campagnes de démoustication et la surveillance de l'évolution de la présence de l'insecte sur le territoire. S'agissant de la sensibilisation, une plaquette expliquant les comportements à adopter a été éditée par le SCHS. Elle est également disponible sur le site de la ville

(saintmartindheres.fr) sur lequel les visiteurs peuvent d'ailleurs trouver d'autres articles sur le sujet. Cette année, pour aller encore plus loin, deux formations ont été mises en place. La première en direction d'une vingtaine d'agents municipaux en contact avec la population (espaces verts, GUSP, police municipale...), la seconde auprès d'habitants volontaires pour être des personnes relais autour d'eux sur les gestes à adopter. Volet important, la lutte préventive consiste à traiter les gîtes larvaires sur l'espace public (vide-sanitaires, regards...) par la pulvérisation de produits non nocifs pour les êtres vivants, y compris les végétaux. Parallèlement, L'Eirad se rend au domicile des habitants, sur la base d'une cartographie et du registre

de plaintes établis par le SCHS, pour informer, sensibiliser et effectuer avec eux un diagnostic. Les traitements larvicides s'étant révélés inutiles (mauvaise résistance à la lumière et durée d'efficacité limitée), ils ne sont plus effectués depuis deux ans. Cependant, à Renaudie, un traitement va être réalisé mi-juin sur les terrasses publiques et privées qui en raison de leur conception sont propices à la prolifération des moustiques. À noter, enfin, que l'Eirad surveille de près la présence et l'expansion du "tigre", notamment en posant des pièges pondoirs, et que la campagne 2016 a été étendue. Débutée en mai, elle se poursuivra jusqu'à l'automne, en fonction de la météo ♦ NP



**Colonisation Rapide**

Originaire d'Asie du Sud-Est et arrivé par cargo de marchandises, le moustique tigre a colonisé cinq continents et plus de 60 pays en vingt ans. Détecté pour la première fois en France en 2004, sa présence est avérée dans vingt départements ♦

\* Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques

**Faisons équipe avant qu'ils nous piquent !**

La ville, via son Service communal d'hygiène et de santé (SCHS), lance un appel à participation. Dans l'objectif de former des "habitants relais", une formation gratuite et animée par l'Eirad\* est organisée mercredi 15 juin de 14 h à 17 h à la salle Robert Barran. Axée sur les actions de prévention et les comportements à adopter pour endiguer la présence du moustique sur le territoire, elle se déroulera en deux parties, la première théorique, la seconde sur le terrain. Renseignements et inscriptions auprès du SCHS : 04 76 60 74 62 ♦

\*Entente interdépartementale Rhône-Alpes Auvergne pour la démoustication

# L'affaire de tous !



leur repas de sang ce qui décuple la nuisance ressentie.

## Cette inquiétude est-elle justifiée ?

Il n'y a pas forcément d'inquiétude à avoir face à la présence du moustique tigre. La commune de Saint-Martin-d'Hères est couverte par deux arrêtés préfectoraux, l'un concerne le plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue et le second concerne la régulation de la nuisance. On peut donc considérer que la population martinénoise est bien protégée contre cette espèce et les désagréments qu'elle peut causer. Cependant, il convient d'être vigilant. En effet, les larves de moustique tigre se développent dans des gîtes qui se trouvent essentiellement sur le domaine privé. La limitation de cette espèce passe donc par un travail coordonné entre les services publics et la population. De plus, un certain nombre de nos concitoyens reviennent chaque année porteurs de l'une ou l'autre des maladies. Mieux

les populations de moustique tigre seront contrôlées et plus le risque de transmissions locales sera faible.

## Quelle est la meilleure façon d'endiguer sa prolifération ?

Le moustique tigre recherche des lieux de ponte pour les œufs qui lui rappellent son milieu naturel (creux d'arbres). Il les trouve grâce à la multitude de petits récipients que nous lui offrons dans notre environnement immédiat. La meilleure façon de se préserver est d'en limiter la présence autour de nous en rangeant, vidant ou curant.

## La lutte contre le moustique tigre est donc l'affaire de tous ?

Tout à fait. Les collectivités ont leur rôle à jouer en modifiant éventuellement certaines pratiques et en sensibilisant la population. Mais il est nécessaire qu'ensemble nous unissions nos efforts : nous devons faire équipe avant qu'il ne nous pique ♦

Propos recueillis par NP

## Comment se protéger et lutter efficacement ?

Il n'y a pas de solution radicale contre le moustique tigre. Pour s'en protéger et lutter contre sa prolifération, il est donc primordial d'avoir les bons gestes.

### Se protéger :

- Porter des vêtements longs, amples et clairs
- Installer des moustiquaires aux fenêtres, sur les lits, poussettes...
- Appliquer sur la peau ou sur les vêtements des produits répulsifs adaptés à l'âge
- Faire marcher la climatisation (les moustiques fuient les endroits frais)

### Lutter :

- Faire la chasse aux eaux stagnantes (arrosiers, rigoles, gouttières obstruées...)
- Entretien du jardin (éliminer encombrants et déchets verts, ramasser les fruits tombés...)
- Changer l'eau des plantes au moins une fois par semaine
- Supprimer soucoupes et vases, ou remplacer leur eau par du sable humide
- Couvrir les réservoirs d'eau d'un voile ou d'un tissu
- Sur les points d'eau impossibles à éliminer, placer un larvicide ou des pastilles de cuivre ♦

## ■ CONFÉRENCE-DÉBAT

# Comprendre pour mieux agir

Rémi Foussadier, directeur général de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (Eirad), et Houriya Zitouni, adjointe à l'hygiène et à la santé, ont répondu aux interrogations des riverains et présenté les plans d'action afin d'éviter sa présence et la transmission de maladies.



Le "tigre" est déclaré ennemi public numéro un par l'Eirad puisqu'il peut transmettre le chikungunya et la dengue s'il est porteur du virus. Le risque d'épidémie en métropole devient chaque jour un peu plus plausible, il s'agit donc « d'un problème de santé publique » comme l'a souligné le président de l'Eirad lors de la réunion. Il a expliqué à l'auditoire les deux axes de lutte pour se prémunir des piqûres : éviter la prolifération des moustiques en court-circuitant leur cycle de reproduction et veiller à la protection individuelle. La population doit donc adopter les

bons gestes, sans cela les campagnes de démoustication ne sont pas suffisantes. Houriya Zitouni a fait part au public des dispositions prises par la ville. Des opérations de prévention par quartier sont organisées, des animations sont mises en place dans les écoles et une formation gratuite est prévue le 15 juin. Un autre sujet soulevé par les Martinénois, le nombre important de moustiques sous les dalles des immeubles des Terrasses Renaudie. « Nous avons réfléchi à ce problème, un système existe pour diffuser le produit sous forme de brouillard froid afin d'étendre son action »

a précisé Rémi Foussadier. La campagne de démoustication sur Renaudie aura lieu du 13 au 24 juin, les riverains seront informés par courrier. Rémi Foussadier a rappelé aussi l'importance de ne pas refuser les visites des personnels de l'Eirad qui se rendent dans certains domiciles pour la démoustication, « les personnes qui interviennent chez les habitants sont habilitées, leurs noms sont communiqués à la ville et ils ont également une carte professionnelle ». Lutter efficacement contre le tigre, c'est agir main dans la main avec les pouvoirs publics et les habitants. Chacun doit donc se sentir concerné par cette lutte afin d'éviter à terme le développement d'épidémies ♦ GC

## ■ COMMENT LE RECONNAÎTRE ? QUELS RISQUES SANITAIRES ?

Il existe 67 espèces de moustiques en France. Pour reconnaître le tigre, voici quelques-unes de ses caractéristiques :

- sa petite taille (à peine 5 mm),
- son corps noir et blanc (bandes et tâches blanches sur le thorax, la tête et les pattes),
- il est silencieux et se déplace lentement,
- sa période d'activité s'étend de mai à novembre,
- il pique en journée (surtout au lever du jour et au crépuscule),
- il vise souvent les jambes et les mollets.

Le Haut conseil de la santé publique parle d'une menace réelle du virus zika, proche de ceux de la dengue et du chikungunya. En plus de ces maladies, le moustique tigre peut aussi transmettre la fièvre jaune et la fièvre du Nil ♦



■ SECTEURS RENAUDIE, CHAMPBERTON, VOLTAIRE

# Un avenir pour nos quartiers

Samedi 30 avril, les habitants étaient venus en nombre pour échanger avec le maire et une vingtaine d'élus. De la gestion des logements sociaux à la délinquance, en passant par la disparition des commerces de proximité, ils ont fait part de leurs préoccupations. Le but étant de parler pour essayer d'avancer ensemble.



C'était écrit sur la banderole portée par les membres de l'association Terrasses de Renaudie : « Nous voulons un avenir ». Dès le premier rendez-vous, devant la maison de quartier Louis Aragon, le ton était donné. « Rodéos

de motos et de quads, trafic illicite, départ des professionnels de santé, stationnement anarchique, infiltration d'eau dans les appartements... », listait son représentant avant d'ajouter : « Cependant nous aimons notre quartier. Nous souhaitons y vivre dans

de bonnes conditions. On est là pour faire bouger les choses avec vous ! »

Et c'est bien la volonté également partagée par l'équipe municipale. Le maire, David Queiros, a évoqué les avancées notables en termes de rénovation sur les espaces publics : les futurs travaux de l'allée Etienne Grappe, ceux du traitement des ordures ménagères, le problème du stationnement à l'étude... « Mais nous ne sommes pas satisfaits sur la question de la sécurité ! Ces dix dernières années, plus de cent effectifs de police de terrain ont été supprimés. Récemment, le ministre nous a assuré qu'une quarantaine de postes seraient à nouveau affectés dans l'agglomération. Et s'il y a plus d'hommes sur le terrain, je trouve que le champ du débat sur la vidéoprotection est possible. » Une proposition qui a trouvé un écho positif auprès des personnes présentes.

La gestion des logements fut au cœur de nombreuses interventions : « Il y a des boîtiers électriques et de gaz en très mauvais état », « depuis l'enlèvement de la terre sur les terrasses, il y a des écoulements d'eau qui favorisent la prolifération des moustiques tigres », « les matériaux utilisés sont de mauvaise qualité ! » Autant de prérogatives qui relèvent du bail-

leur social, ici l'Opac 38, et qui ne dépendent pas des décisions prises en Maison communale.

À Renaudie comme ailleurs en France, les commerces de proximité en pied d'immeuble tendent à disparaître. « Je me suis battu pour que les professionnels restent, mais personne n'a voulu reprendre. Je me bats encore pour que d'autres viennent. Nous avons actuellement des perspectives d'arrivée de professionnels de santé », a expliqué le maire.

Ce temps d'échange dans les allées de Renaudie, Champberton et Voltaire ont permis de faire émerger des solutions proposées par des habitants : ramassage des encombrants et déchets végétaux à la porte, constitution d'une coopérative de création d'activités, exonération temporaire de charges pour les entreprises s'installant dans le secteur, implantation d'une agence d'intérim, fermeture partielle du parking ouvert pour les locataires... Motivés, et pour certains impliqués, dans la vie de leurs quartiers, ils tentent de faire bouger les choses ensemble. Car, comme l'a si bien résumé une riveraine : « On a envie d'y vivre, on y reste ! » ♦ SY

■ AMÉNAGEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE

## Travaux en vue

La ville est engagée depuis de nombreuses années dans des opérations d'amélioration du cadre de vie dans le secteur Renaudie. La gestion des déchets, l'allée Etienne Grappe, les parkings en ouvrage ainsi que l'insécurité sont traités en priorité.

Conformément à une étude menée sur les usages des espaces du quartier Renaudie et selon les souhaits des habitants, le mode de collecte des ordures ménagères sur l'allée Jean Wiener a été modifié afin d'éviter les dépôts sauvages au sol. Les conteneurs seront internalisés dans les bâtiments tandis que d'autres seront réunis dans une logette fermée à proximité de l'allée Pablo Picasso. Actuellement engagés, les travaux devraient s'achever fin juin.

L'allée et la place Etienne Grappe feront également l'objet d'ouvrages dès cet été, l'un des objectifs étant de faire revenir des professionnels de santé et des commerçants. Pour ce faire, trois locaux commerciaux vacants de la place et deux logements de l'allée vont subir des transformations, comme l'immeuble "B31" qui

accueille désormais des associations. Autre projet en cours : la réhabilitation et sécurisation des quatre

parkings en ouvrage (fermés), soit 400 places, programmées d'ici la fin de l'année, tout comme l'implanta-



tion de caméras de vidéoprotection, actuellement à l'étude.

En plus de ces réaménagements prioritaires, la ville en a initié d'autres : au rond-point Nelson Mandela (décor minéral au sol, arrosage automatique, plantation...), sur la placette jouxtant l'avenue du 8 Mai 1945 (assainissement, plantation d'arbres et d'arbustes, création de jardinières), au square Jeanne Labourbe (reprise des sols souples de l'aire de jeux), le long de l'allée Jean Wiener (élagage, rabattage des platanes) et dans le parc (plantation d'arbres)... Sans oublier la réhabilitation de 280 logements ces quinze dernières années réalisée par l'Opac 38.

Au-delà du renouvellement urbain, l'enjeu réside aussi dans le développement social de ce quartier pour que ses habitants y vivent en toute sérénité ♦ SY

■ POLITIQUE DE LA VILLE

# La secrétaire d'État en visite à Renaudie

Hélène Geoffroy, secrétaire d'État à la Ville, est venue à la rencontre du maire et des habitants du quartier Renaudie le 29 avril dernier. Une visite officielle qui a permis d'échanger sur les questions liées à la rénovation urbaine et la tranquillité publique.

Accompagnée du préfet Jean-Paul Bonnetain, la secrétaire d'État Hélène Geoffroy a été accueillie dès son arrivée par le maire, David Queiros, Houriya Zitouni, adjointe à la politique de la ville, Brahim Cheraa adjoint à l'habitat et les acteurs du secteur dont l'association Terrasses Renaudie et l'Opac 38.

Au fil de la visite sur les terrasses, l'avenue du 8 Mai 1945, les parkings en ouvrage..., la secrétaire d'État a pu prendre la mesure des difficultés auxquelles sont confrontés la ville et les riverains. La délinquance et les "zones de non-droit", le difficile maintien des commerces de proximité et le nombre de locaux commerciaux vacants, mais aussi les problèmes d'habitat. À l'issue de ce tour d'horizon, les échanges se sont poursuivis autour de la table. Une réunion à laquelle étaient présents le maire et ses adjoints, des représentants du préfet, de l'Opac 38, de la Métro, de l'association Terrasses Renaudie et des techniciens municipaux. Soulignant l'important tra-

vail réalisé depuis plus de dix ans par la ville et ses partenaires dans le cadre des différents dispositifs (GPV, ANRU, CUCS), le maire a réaffirmé sa volonté de poursuivre les efforts à Renaudie dont la rénovation est essentielle et qui constitue une priorité en matière de politique de la ville. De même, pour un retour à la tranquillité publique, il est primordial que les conditions soient créées afin que les habitants se réapproprient l'espace public et privé. Cela passe par une politique de sécurité coordonnée avec l'ensemble des partenaires, mais aussi par la présence des services de la ville et de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) qui, par leur intervention, favorisent le lien social et participent à l'amélioration du cadre de vie. Cela passe également par l'occupation des logements et des locaux vacants, comme le "B31" qui accueille des associations depuis le début de l'année, sans négliger le rôle que peuvent jouer les initiatives festives et culturelles (Carnaval, Foul'Baz'Art(s), Nuit des étoiles) conduites par les associa-

tions implantées sur le secteur. Autant d'axes contenus dans le projet de territoire Renaudie - Champberton - La Plaine évalué à 30 millions d'euros, et pour lequel Saint-Martin-d'Hères demande un accompagnement de l'État dans le cadre de l'Anru

(Agence nationale pour la rénovation urbaine). Avant de reprendre la route, la secrétaire d'État a tenu des propos rassurants et a invité le maire à une réunion de travail, cette fois au ministère ♦ NP



■ BRUN, LES TAILLÉES, PÉRI

# À bâtons rompus

La rencontre s'est tenue samedi 21 mai sous un soleil radieux. Les habitants sont venus nombreux échanger avec le maire et les élus. Stationnements, sécurité, accueil des gens du voyage étaient notamment au centre des discussions.

Du côté de la place de la République, les commerçants se plaignent, à juste titre, des voitures "ventouses" qui occupent les places de stationnement au détriment de la clientèle. Un problème récurrent dont Giovanni Cupani, adjoint aux déplacements et à la voirie, a été saisi : « La municipalité a décidé de mettre en place un stationnement avec disque bleu le long de l'avenue et sur le parking Chabert. » Un peu plus loin, dans le secteur Brun, un habitant a félicité le maire pour « l'équilibre réussi de la mixité sociale ». L'édile a apprécié « ce message optimiste » et souligné que « la mixité est une volonté forte de l'équipe municipale ». Un bémol tout de même s'agissant de ce secteur, la malpropreté de la rue Alfred Kastler regrettée par plusieurs habitants agacés par les actes d'incivili-

tés incessants (déjections canines, canettes, restes d'emballages...). Le maire a également été interrogé sur la construction de l'hôpital de jour de Saint-Égrève prévu à proximité : les travaux doivent démarrer d'ici la fin de l'année et sont prévus pour une durée de 18 mois. Sur le parcours menant aux Taillées, des problèmes de sécurité ont largement été abor-

dés, comme la vitesse excessive rue Pasteur, un passage piéton mal éclairé ou encore une piste cyclable encombrée sur l'avenue Gabriel Péri. Au début de la rue des Taillées, les discussions se sont focalisées sur les bouchons créés aux heures de pointe. En cause, deux feux tricolores successifs et le phasage donnant la priorité au tramway. Plus loin, c'est la

présence des gens du voyage, sur un terrain appartenant à l'État (campus universitaire) qui été au cœur des échanges. « La métropole doit créer une aire de grand passage qui devrait être installée au Fontanil », a rappelé David Queiros. Dans l'attente, deux aires existent dont celle située sur le campus. « J'ai interpellé la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) afin qu'une surveillance renforcée soit mise en place et qu'une distance suffisante soit respectée entre les habitations et les caravanes, ce qui a été le cas ».

La rencontre s'est terminée à la maison de quartier Gabriel Péri où les échanges se sont longuement poursuivis. Comme pour les réunions précédentes, l'ensemble des questions et problèmes soulevés font l'objet d'une réponse précise ♦ NP



■ JARDINS FAMILIAUX DU COUVENT DES MINIMES

# Des jardiniers et des plantes

Dans la région Rhône-Alpes, Saint-Martin-d'Hères fait partie des villes qui met le plus de jardins familiaux à disposition de ses habitants. Un atout certain pour les citoyens qui veulent cultiver la terre en pleine ville. Treize nouvelles parcelles, situées à côté du couvent des Minimes, viennent d'être confiées à leurs heureux locataires.

**Fête**

**Des jardins**

La Fête des jardins se déroulera samedi 24 septembre à proximité des jardins familiaux Daudet (derrière le gymnase Colette Besson) à partir de midi. Au programme : repas partagé, échange de graines, ateliers... ♦

**Jardin**

**Familial**

Apparus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les jardins ouvriers sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Souvent destinées à la culture potagère, elles étaient censées améliorer leurs conditions de vie. Depuis la fin de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale, on les appelle jardins familiaux ♦

**Jardins**

**Et citoyenneté**

Accompagné par des professionnels, le collectif Jardins et citoyenneté a pour ambition d'améliorer la gestion partagée des jardins familiaux. Renseignements au 04 56 58 92 26 ♦

**A**vant que les jardins familiaux du couvent des Minimes voient le jour, de nombreux services de la ville sont intervenus pour transformer ce qui n'était que des terrains sauvages. Il a fallu démolir une vieille cabane, débroussailler, évacuer les encombrants et autres déchets par bennes (plusieurs !), installer une barrière de châtaigner autour de ce nouvel écrin de verdure en pleine ville... Aujourd'hui, ils sont fin prêts.

Chacun aura sa parcelle de 35 m<sup>2</sup> ou de 70 m<sup>2</sup> mais la gestion sera collective et collaborative, avec notamment un seul abri de jardin pensé et bientôt fabriqué par les jardiniers, deux récupérateurs d'eau de pluie, des outils mis à disposition de tous. Les novices pourront apprendre auprès des plus expérimentés, troquer leurs récoltes, ou juste échanger sur leur vie. Aucune barrière ne séparera les heureux locataires, seuls des fils tendus délimiteront leurs parcelles. L'espace restera ainsi totalement ouvert, avec en prime un accès sur le verger familial et le rucher, deux espaces collectifs encore en projet.

Un travail sur une charte pour une culture biologique sur les 1 800 m<sup>2</sup> du site est également en cours et les idées ne manquent pas : recueillir les



épluchures du service restauration, organiser un stockage de bois sec pour attirer les hérissons qui se débarrasseront des limaces naturellement et bien mieux que les pesticides... Particuliers et enfants de l'école Paul Vaillant-Couturier, heureux locataires d'une parcelle pédagogique qui leur est réservée, travaillent en lien avec

la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) pour donner vie à ces parcelles. Avec ses 228 jardins familiaux répartis sur la commune, Saint-Martin-d'Hères affiche son attachement à la terre et à sa culture. Ces espaces prennent tout leur sens lorsqu'ils répondent aux attentes de leurs jardiniers. Pour

beaucoup il s'agira d'en faire un potager, pour d'autres l'essentiel sera de planter des fleurs pour s'aménager un petit havre de paix. Pour tous et au-delà du travail de la terre, l'enjeu réside dans la convivialité, le partage et la collaboration que peuvent provoquer ces petits lopins de terre ♦ SY

■ ÉCOLE PAUL VAILLANT-COUTURIER : SAVOIR JARDINER, UN VRAI PROJET

Cela fait un an que les élèves de l'école s'initient aux bases du jardinage dans le cadre d'un projet en partenariat avec l'association Brin de grelinette et la Métro. Dès la rentrée prochaine, ils pourront mettre en pratique leurs connaissances sur l'une des parcelles du couvent des Minimes.

Située juste à côté des trois figuiers, du verger familial et du rucher à venir,

elle sera la parcelle des 178 élèves de l'école. Au total, ce sont près de 42 m<sup>2</sup> qui vont permettre aux enfants de se familiariser avec le travail de la terre. Cela fait deux ans qu'ils s'y préparent. « On a commencé par faire du jardinage dans l'école comme on pouvait », explique Laurence De Luca, directrice de l'établissement. L'année suivante, c'est sur une jardinière de la Métro

et avec l'intervention de l'association Brin de grelinette que les écoliers ont pu perfectionner cet apprentissage. Desherbage intelligent, enrichissement des sols pauvres, culture en lasagne... Les enfants ont assimilé de nombreuses techniques mais le projet touchant à sa fin, il a fallu trouver une alternative. L'un des parents d'élèves délégués de l'école a alors sollicité la

ville pour que l'une des parcelles du couvent des Minimes puisse servir de support pédagogique aux écoliers. Ainsi, ils pourront passer de la culture en bac à la culture en sol et continuer de jouer aux apprentis jardiniers dès la rentrée prochaine ♦ SY

■ BIENVENUE AUX ABEILLES !

Après le Murier, c'est au tour des jardins familiaux du couvent des Minimes d'accueillir prochainement un rucher collectif. Il ne manque plus que des volontaires pour s'occuper de ces essaims d'abeilles !

Des nids d'abeilles ont été retrouvés à proximité des jardins familiaux Daudet et ont été récupérés par le Syndicat apicole dauphinois, SAD. C'est d'ailleurs cette association qui accompagnera les volontaires qui voudront s'occuper du rucher collectif du couvent des Minimes. D'autres personnes ayant l'expérience de l'api-

culture les aideront également dans cette démarche. Car rien n'est laissé au hasard : de l'emplacement des ruches à leur entretien, en passant par le calendrier des travaux à la récolte du miel... Le but étant de protéger l'abeille et de multiplier les sites de pollinisation en Isère.

Qu'elle soit novice ou expérimentée, toute personne intéressée par la pratique d'une apiculture collective mais qui n'a pas de terrain est invitée à se manifester.

Le projet pourrait démarrer dès le mois de septembre ♦ SY

**L'APICULTURE VOUS INTÉRESSE ?**

Les personnes intéressées par la création du rucher collectif au couvent des Minimes sont invitées à se faire connaître en écrivant à : Monsieur le Maire, service habitat, maison communale, 111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex



■ CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 AVRIL

# Tranquillité publique et sport

Dans leur lot de délibérations du mois d'avril, les élus ont dû notamment se prononcer sur l'étude d'installation d'un système de vidéoprotection et formaliser les premiers versements des subventions aux clubs sportifs.

■ SPORT : FORFAITISATION DES TRANSPORTS ET VERSEMENT DE SUBVENTIONS

Depuis cet hiver et à l'issue d'un travail en lien avec l'OMS (Office municipal du sport), les modalités de calcul et d'affectation des subventions liées aux transports des sportifs mineurs ont été modifiées. Désormais, les clubs sportifs peuvent bénéficier d'une subvention directe, de la mise à disposition de transports par l'intermédiaire de l'OMS ou de la combinaison des deux, dès lors que l'enveloppe budgétaire n'est pas dépassée. C'est pourquoi des avenants au contrat spécifique d'objectifs et de moyens ont dû être soumis au vote lors de ce Conseil municipal.

Toujours dans le cadre de sa politique sportive, l'assemblée délibérante a autorisé le premier versement de la subvention, permettant ainsi aux clubs sportifs d'inscrire leurs équipes dès le mois de juin. D'autres versements suivront jusqu'en septembre.

**Délibérations adoptées à l'unanimité, 38 voix pour** ♦ SY



© P.P.A

**Prochain Conseil**

Le prochain Conseil municipal se tiendra mardi 28 juin à 18 h en Maison communale ♦

■ TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET CAMÉRAS

Tout en poursuivant son engagement dans le plan de lutte contre l'insécurité, l'équipe municipale porte une réflexion sur l'installation d'un dispositif complémentaire, à savoir un système de vidéoprotection. À la présence policière humaine, qui reste encore la meilleure des solutions, il s'agirait donc de renforcer leur efficacité avec des caméras dans des espaces publics et devant des bâtiments communaux.

Tout en assurant la sûreté de ces derniers, elles permettraient également de rassurer les habitants. Pour ce faire, un audit va être réalisé. Cette étude prévue sur douze semaines évaluera d'abord les besoins, avant de faire des préconisations techniques selon les sites, et enfin d'estimer le coût d'un tel dispositif. Elle pourrait être subventionnée par le Fonds interministériel de prévention de la

délinquance (FIPD). Le projet de délibération portait donc sur la demande de cette subvention qui, selon la promesse du Ministre de l'intérieur, pourrait s'accompagner d'un renfort dans les effectifs de la police nationale sur le territoire martinérois. Un enjeu de taille lorsque l'on sait que plus d'une centaine de postes ont été supprimés dans l'agglomération ces dix dernières années.

**Délibération adoptée à la majorité par 28 voix pour (23 Majorité, 2 Alternative du Centre et des Citoyens, 2 UMP, 1 conseiller municipal indépendant), 10 n'ont pas pris part au vote (6 Couleurs SMH, 4 Majorité)** ♦

**Délibérations En ligne**

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr) ♦

■ MOUSTIQUES TIGRES

En ouverture de séance, une délégation des cinq unions de quartier (La Galochère, Péri, Portail rouge, Renaudie et Sud) a interpellé le maire et le Conseil municipal sur le problème des moustiques tigres. S'inquiétant de sa prolifération et des risques sanitaires dont ils sont porteurs, elle demandait des éclairages sur les actions entreprises par la ville, la Métro, le Département et l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication (Eirad)\*. Elle souhaitait notamment « des interventions régulières, par traitement biologique, sur les eaux stagnantes de l'espace public et sur certains espaces privés » et la prise en charge du problème des terrasses de Renaudie qui, depuis l'enlèvement de la terre par le bailleur social, ne permet plus l'écoulement de l'eau,

favorisant ainsi la prolifération des moustiques. Une problématique anticipée par la collectivité qui procède régulièrement à une campagne de démoustication. Aujourd'hui, la ville

espère qu'elle s'étendra aux communes voisines pour que l'efficacité soit maximale ♦

\* Voir dossier en pages 8 et 9.



© P.P.A

■ ENCHÈRES EN LIGNE

Depuis le 20 janvier 2015, certains biens de la ville sont vendus sur un site dédié aux enchères en ligne, Webenchères. Cette plate-forme électronique permet ainsi aux collectivités de revendre tout au long de l'année des biens non utilisés ou destinés à la destruction. Jusqu'à présent, certains véhicules des services de la ville étaient régulièrement rétrocédés par simple décision du maire pour une valeur inférieure à 4 600 euros, au-delà de ce montant la cession se faisait par voie de délibération du Conseil municipal. L'assemblée a donc dû se prononcer sur la vente de quatre nouveaux véhicules réformés (au regard de leur vétusté et de leur état d'utilisation). Tout le monde peut participer à ces enchères depuis le site internet de la ville.

**Délibération adoptée à l'unanimité** ♦

# Minorité municipale

## ■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



**Hervé Marguet**

### Quel gâchis !

Les Terrasses Renaudie vivent une situation choquante. L'OPAC a fait enlever la terre des très nombreuses terrasses et le sol est maintenant bétonné et à nu avec des dalles posées sur des plots ; ces sols avaient été conçus et construits à contrepoint des écoulements pour garder la terre humide et favoriser la végétation mais aujourd'hui, sans la terre, l'eau ne s'écoule plus. L'eau stagnante se transforme en un bouillon de culture à moustiques ce qui rend la vie impossible sur ces terrasses et augmente fortement le risque sanitaire dont l'insecte est le vecteur : dengue, chikungunya et bientôt zika.

De plus le matelas thermique apporté par la terre ayant disparu, les logements sont froids l'hiver et très chauds l'été.

L'enlèvement de la terre est un contresens architectural à l'heure où les architectes préco-

nisent les toits végétalisés. Cette action est ressentie par les habitants de Renaudie comme agressive et violente. Au cours des travaux, un locataire mécontent interpelle le conducteur de la pelle mécanique qui évacuait la terre : « Vous allez être pétés de moustiques » lui répond ce dernier.

Pourquoi une telle décision a-t-elle été prise par les responsables de l'OPAC et les architectes qui dirigeaient les travaux ? Quelles priorités ont été privilégiées, est-ce la maîtrise des coûts, les problèmes d'étanchéité ? Se sont-ils préoccupés de la qualité de vie et du bien-être des locataires ?

Comment la mairie qui se targue d'être à l'écoute des habitants a-t-elle pu laisser faire un tel gâchis ?

Les habitants du quartier Renaudie demandent qu'une solution durable soit mise en place comme par exemple la remise en place de la terre ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS



**Mohamed Gafsi**

### Entreprises et attractivité

Notre groupe a été interpellé il y a quelques temps par des entrepreneurs de la Zi sud, située à proximité de la Sortie N°4 de la rocade sud. En plus des problèmes d'accessibilités connus de tous les Martinénois concernant cette fameuse sortie dans laquelle nous sommes bloqués chaque jour, nos entreprises estiment qu'ils sont les laissés pour compte de la part de la municipalité et de la métropole.

La vétusté, le manque de propreté, les inondations au niveau du rond point en période de pluie sont le quotidien de ceux qui font la richesse de notre territoire.

En effet et ayant pu le constater par moi-même il est tout simplement scandaleux d'avoir laissé nos zones d'activités dans un état de délabrement qui fait qu'aujourd'hui les investisseurs éventuels n'ont plus aucune envie de venir s'installer sur la commune.

La compétence réhabilitation des zones d'activités dépendant désormais de la métropole, il va sans dire que celle-ci doit désormais prendre ses responsabilités et entreprendre une rénova-

tion non seulement de la Zi Sud mais de toutes les zones qui sont dans le même état. Nous interpellons le président dans ce sens avec l'espoir que nous serons entendu car le budget alloué aux zones d'activités Martinénoises pour l'année 2016 est de trente mille euros alors que les entreprises contribuent à hauteur de 65% du budget de la Métropole. Une somme aussi ridicule ne fait que démontrer une fois de plus à quelle place les élus de la majorité métropolitaine placent l'emploi et le développement économique dans notre agglomération. Cette position ne fait également que renforcer malheureusement l'idée auprès de nos entrepreneurs qu'ils sont méprisés et ignorés par ceux qui sont censés les soutenir dans leurs activités et leurs cadres de travail.

Saint-Martin-d'Hères est une ville qui a énormément d'atouts qui sont depuis des années sous-exploités et nos zones d'activités sont une de ses richesses qu'il nous faut préserver et développer ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



**Asra Wassfi**

### Politique de la ville : Peut-on clarifier les actions sociales du CUCS ?

Le CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) est un dispositif des financements d'actions sociales sur les quartiers prioritaires. Les citoyens s'interrogent de plus en plus sur les bénéfices des actions du CUCS. Exemple, les habitants de Renaudie via le conseil citoyen remettent en cause le rôle de l'OPAC pour une action culturelle sur le quartier (programme 2016).

Effectivement, l'OPAC veut se lancer dans des actions culturelles. Son rôle est d'assurer l'entretien du parc social et la sécurité. Se lancer dans la culture en invoquant la transversalité

est de la poudre aux yeux. Entre la Mairie et l'OPAC, les habitants demandent une clarification du rôle de chacun.

De manière générale, on se demande à quoi servent ces actions. La MJC Roseaux reçoit des subventions énormes : « Pour un espace public partagé » et « éducation à la citoyenneté » coûtent plus de 42 000 euros alors que ses objectifs sont du ressort de la Ville, de l'école et la

police. Une action « aller vers les publics prioritaires pour mieux les accompagner dans leur recherche d'emploi » est menée par le CCAS alors que c'est le rôle du Pôle emploi, de la Mise et de la Mission locale. Même, la ville demande des crédits pour des actions comme les risques numériques : on croit rêver.

Les seules actions qui ont du sens et qui fonctionnent de manière objective concernent les associations Terrasses Renaudie, Mosaïké et le conseil citoyen.

Plus de la moitié des actions du CUCS montrent la mise sous perfusion d'un système scandaleux, car en aucun cas il a su prouver un mieux vivre-ensemble et un respect des espaces publics.

Bien que les crédits soient en baisse, ils sont encore trop importants et pas en destination des meilleures actions. Beaucoup de ces actions sont contestables. Tant qu'il y a de l'argent, alors on ne se demande pas comment résoudre réellement les problèmes dans la durée, comment on fait demain pour avoir moins de problèmes à gérer ♦

Précision : le texte paru dans le numéro de mai de SMH Mensuel était à la signature de Xavier Denizot.

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

# Majorité municipale

## ■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



**Michelle Veyret**

### Le Traité transatlantique, une dérégulation annoncée !

Depuis 3 ans, l'Union européenne et les Etats-Unis sont en négociations afin de conclure un accord commercial bilatéral, appelé "Traité de libre-échange transatlantique, TAFTA, TTIP, PTCT" et autres noms. Tout est fait pour que le citoyen n'y comprenne rien et ne s'y intéresse pas.

Pourquoi cette absence de transparence si cet accord est si bénéfique ?

Comme d'autres accords bilatéraux, notamment l'accord UE-Canada, le TAFTA vise au démantèlement, ou à l'affaiblissement, des normes limitant les profits des entreprises.

Les collectivités locales pourraient être davantage contraintes de lancer des appels d'offre ouverts aux multinationales, menant à une libéralisation et une privatisation toujours plus grandes.

Pour les multinationales, il s'agit d'obliger les États à se conformer à leurs règles et éliminer tout obstacle à leurs profits. Les réglementations et les lois relatives à la santé publique, à

la protection de l'environnement, aux droits des travailleurs, pourtant votées démocratiquement, pourront être remises en cause.

En fait, on se sert du "libre-échange" pour revenir sur les choix de société, dans tous les domaines : services et marchés publics, culture, agriculture, technologies de l'information et de la communication, enseignement, sécurité alimentaire, social, droits des travailleurs, et même santé alors qu'aujourd'hui de plus en plus de Français renoncent aux soins faute de moyens.

Aussi, bien qu'elle ne fasse pas partie de ses compétences propres, la ville s'est impliquée dans une compétence qui relève de la responsabilité de l'État en créant, il y a fort longtemps, le service communal d'hygiène et de santé et le centre de planification familiale.

Réduire les inégalités sociales, préserver la santé et la qualité de vie de nos concitoyens grâce à un service public où l'humain est au centre des préoccupations, faire le choix de politiques publiques innovantes, de la solidarité, de l'égalité et du développement pour tous, tels sont nos objectifs ! ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE SOCIALISTE



**Jean Cupani**

### Tranquillité

À plusieurs reprises, lors des rencontres de quartiers, les questions sur la sécurité routière ont été abordées. L'adjoint à la voirie travaille, en collaboration avec les techniciens de la ville, à la mise en place du projet "ville apaisée", pour le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

À Saint-Martin-d'Hères, la plupart des grands axes ainsi que les zones industrielles resteront à 50 km/h. Sur les autres voies, la vitesse sera réduite à 30 km/h. Mais, des secteurs particuliers comme les écoles, les crèches seront classés "zone de rencontre" avec comme spécificité : "priorité aux piétons".

Quant aux stationnements interdits, après une campagne de sensibilisation, ils seront verbalisés aux nouveaux tarifs applicables depuis le mois de juillet 2015, soit 135 euros.

Par ailleurs, nous allons mettre des places de stationnement en "zone bleue" sur certaines avenues et parkings. Cette mesure régleme le stationnement quant à sa durée. Elle doit vous permettre d'accéder plus facilement à certains équipements grâce à une rotation des véhicules.

À la suite des récentes manifestations, des actes scandaleux et crapuleux ont eu lieu contre

le siège du parti socialiste de l'Isère. Le dernier en date est particulièrement odieux et lâche puisque des armes à feu ont été utilisées.

Les partis politiques, de droite comme de gauche, ont désapprouvé cette dérive inadmissible, excepté 3 partis extrémistes : 1 de droite et 2 de gauche (soit-disant), je pense qu'ils se reconnaîtront.

À Saint-Martin-d'Hères, nous, socialistes, sommes tout particulièrement attachés au droit de grève et de manifester, mais nous ne soutiendrons jamais ni les illuminés, ni les casseurs et encore moins les voyous.

Les mois de grandes chaleurs arrivent, les clubs sportifs, accompagnés de "leurs coaches et dirigeants" (tous bénévoles), organisent des manifestations, des sorties et autres événements. Ils font cohabiter tous les jeunes et leur famille grâce aux liens sociaux tissés tout au long de l'année.

Le groupe socialiste tient à remercier toutes ces bonnes volontés pour leur travail ♦

Précision : le texte paru dans le numéro de mai de SMH Mensuel était à la signature de Nathalie Luci.

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



**Thierry Semanaz**

### Comment créer les conditions pour une implication citoyenne plus forte ?

Vous le savez, depuis de nombreuses semaines, notre pays connaît un mouvement social majeur contre la loi dite "Loi Travail". Régulièrement, les mobilisations citoyennes et syndicales contre ce texte et les mesures qu'il engendre, donnent lieu à des débordements inacceptables qui sont le fait de petits groupes de casseurs. Ces violences, d'où qu'elles viennent, nous les avons condamnées à plusieurs reprises car vandaliser des commerces, des organes de presse ou encore dégrader l'espace public, n'est pas acceptable.

Sur notre agglomération, le collectif Nuits Debout a essayé de créer les conditions de débats nouveaux pour une jeunesse qui cherche un chemin, qui se pose des questions et qui essaye de faire et d'expérimenter. C'est par le dialogue et l'écoute, que nous pouvons comprendre les aspirations de notre jeunesse et ainsi permettre à

chacun, en République, d'exprimer librement ses opinions dans le respect de tous.

Dans notre ville, les visites de quartiers organisées par notre majorité, essaient là aussi de donner un espace de discussion permettant aux citoyens de s'exprimer. Ce n'est pas suffisant. Peut-être faut-il aller plus loin encore en réservant clairement une part de notre budget communal à nos habitants en déclinant cela par un véritable budget participatif.

Nous constatons plus que jamais un désenchantement face à la "chose publique". Le désamour est patent. Il nous faut évoluer, il nous faut donner des pistes sous peine de désillusions terribles et catastrophiques en 2017.

Ce dialogue, que le gouvernement a malheureusement refusé d'engager avec le mouvement social, doit être notre façon de servir l'intérêt général des Martinérois. Cela est de la responsabilité de notre majorité ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ L'HEURE BLEUE

# Nouvelle saison, nouvelles émotions

Au total, ce sont plus de vingt spectacles, une cinquantaine de représentations, dont quinze scolaires et huit Hors les murs, qui seront dévoilés en avant-première au public lors de la soirée de présentation, mercredi 8 juin à 18 h 30.



Tous les événements participant à l'identité de L'heure bleue continueront de rythmer la nouvelle saison artistique. Comme le Mois de la chanson qui se déroulera du 4 au 30 novembre. Angélique Ionatos et Antonio Placer chanteront « avec courage et juste indignation les blessures du monde », Elsa Gelly partagera son « émotion contagieuse »,

Sanseverino célébrera Papillon, le fameux bagnard qui s'évadait dès qu'on le reprenait... Dans une clinique, en plein air, à l'Espace culturel René Proby ou dans d'autres salles de l'agglomération, huit représentations seront données en extérieur pour aller à la rencontre du plus grand nombre. La proximité sera d'ailleurs au cœur du projet du

Théâtre du réel, la nouvelle compagnie qui va entrer en résidence de création à L'heure bleue et à l'Espace culturel René Proby.

La danse sera également à l'affiche, avec notamment la création Ophélie théâtre dans *Les bords du monde*. Venus des favelas brésilienne, de Syrie, du Maroc, du Togo et de Côte d'Ivoire, ces artistes lancent « un cri du bout des mondes qui soulève les corps et les met en mouvement ». Les 17, 18 et 19 février, jeunes danseurs amateurs et artistes reconnus proposeront leur vision du hip-hop lors du festival *Don't stop*, parrainé par le danseur originaire de Saint-Martin-d'Hères Bouba Landrille Tchouda.

L'humour aura toute sa place, avec notamment Vincent Dedienne. Célèbre pour ses billets d'humeur quotidien sur France inter et pour sa chronique sur Canal +, l'humoriste offre un « *autoportrait drôle et émouvant, à la fois tendre et profond, très loin du stand-up et assez proche du théâtre* ». D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà donnés autour du cirque contemporain, du théâtre, des marionnettes, des arts du récit, mais également des représentations à destination du pu-

blic scolaire. Car L'heure bleue, c'est aussi ça : un point de rencontre des différents publics, à la croisée des pratiques artistiques ♦ SY

Programme complet sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

■ **MERCREDI**  
**8 JUIN, 18 H 30**

Présentation du programme de la saison 2016-2017 en avant-première, en présence d'artistes, entrée libre.

Lancement de la Quinzaine d'abonnement estivale au guichet de la billetterie, jusqu'au 24 juin.

■ **SAMEDI**  
**24 SEPTEMBRE, 19 H**

*No More*, soirée de lancement de saison, gratuit, sur réservation au 04 76 14 08 08.

■ ESPACE VALLÈS

## L'œil du collectionneur

La galerie d'art martinéroise donne carte blanche au collectionneur grenoblois Vincent Bazin. *Portraits*, une exposition collective d'œuvres choisies, sera visible jusqu'au 9 juillet.

Souffrance, expression, combat, psychisme, viscéral, torture... Autant de mots qui viennent à l'esprit lorsqu'on découvre les œuvres choisies par le collectionneur grenoblois Vincent Bazin pour habiller tempo-

rairement les murs de l'Espace Vallès. *Portraits* est une exposition collective de dix-huit peintures réalisées par des artistes, pour l'essentiel étrangers et peu connus. Ils s'appellent Michel Altamura, Adolfo Bimer, Dragos Burlacu, ou encore Kun Fruzsina, Gosia Machon, Eugen Rosca, Veres Szabolcs. Tous ont su séduire Vincent Bazin, collectionneur depuis vingt ans, tout comme son frère et son père, qui leur a transmis ce virus pour le monde artistique. Aujourd'hui, il se consacre totalement à cette passion. Il s'attache tout particulièrement à l'émotion, celle provoquée par chacune des peintures qui grossit sa collection privée. Des œuvres qu'il acquiert au fil des rencontres avec ces hommes d'art, au gré des coups de cœur... et qu'il soumet volontiers aux regards du public ♦ SY



■ **Rendez-vous**

**Audavie**

Jeudi 23 juin à 20 h, le centre médical Rocheplane accueille la création Travaux manuels de la C<sup>ie</sup> Tancarville. Un duo mêlant musique et danse des mains. Entrée libre et gratuite ♦

■ **Printemps**

**Danse**

Samedi 11 juin à 19 h à L'heure bleue : spectacle de fin d'année de l'association Citadanse. Billetterie sur place de 17 h 30 à 19 h. Tél. 06 64 82 27 08 ♦

■ **Rendez-vous**

**Satie**

Elèves et professeurs du CRC - Centre Erik Satie donnent rendez-vous au public tout au long du mois de juin, à 18 h 30 à la salle Ambroise Croizat pour partager de beaux moments musicaux :  
- jeudi 9 et mardi 14 juin  
- jeudi 23 juin : musique baroque  
- mardi 28 juin : musiques actuelles  
- mercredi 29 juin : harpe et guitare  
- jeudi 30 juin : piano et clarinette ♦

■ **Café**

**Lecture**

Samedi 25 juin, à partir de 9 h 30, le roman d'anticipation sera au cœur des échanges du café-lecture de la médiathèque espace André Malraux. Ouvert à tous ♦

■ **Portraits**

Une exposition collective des œuvres choisies de la collection privée de Vincent Bazin. À découvrir du mardi au samedi, de 15 h à 19 h, à la galerie municipale (place de la République) jusqu'au 9 juillet. Entrée libre.

■ **Conférence**

Fabrice Nesta donnera une conférence jeudi 9 juin à 19 h à l'Espace Vallès. "L'artiste et son marchand : du collectionneur à la commande publique", entrée libre. Visites accompagnées pour les groupes et les scolaires sur simple rendez-vous.

■ RÉSIDENCE D'ARTISTES À L'HEURE BLEUE

# La Fabrique des petites utopies reprend la route

Après trois ans de résidence, la compagnie la Fabrique des petites utopies emprunte aujourd'hui un nouveau chemin. Durant ces années, elle a œuvré pour la diffusion et l'action culturelle auprès des habitants.

**A**ccueillir des résidences d'artistes est l'un des axes de la politique culturelle de la ville. Depuis dix ans, L'heure bleue a ainsi reçu la compagnie Anne-Marie Pascoli, le Vox international théâtre et la Fabrique des petites utopies. Il s'agit de résidences conventionnées, subventionnées en partie par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et le conseil départemental. Elles doivent s'inscrire dans une certaine durée et reposer sur une réciprocité et des échanges entre la ville et les compagnies. Les résidences reposent donc sur la notion de partage et de complicité. La ville met à disposition des artistes un lieu de travail en contrepartie d'actions en relation avec les habitants et apporte un soutien financier pour la création de spectacles. En s'engageant sur un territoire, une compagnie gagne également en visibilité ce qui lui permet d'accroître son rayonnement dans l'agglomération et même au-delà. La résidence de la Fabrique des petites utopies a débuté en 2013. Compagnie de théâtre nomade, avec un

camion-théâtre et un chapiteau, elle s'est installée au cœur de l'espace public, privilégiant ainsi la rencontre et le croisement des populations, des disciplines et le travail de médiation. Pendant ces trois années, la compagnie a créé un diptyque avec les deux spectacles *La nuit les arbres dansent* et *Un mystérieux voyage en forêt* : le camion de la compagnie s'est installé pendant trois mois à côté de l'école Henri Barbusse et a proposé aux habitants et aux élèves, des répétitions ouvertes, des repas partagés, des visites guidées. Pour composer ces deux spectacles, les artistes ont mis en place des ateliers d'écriture avec des classes des écoles Paul Langevin, Romain Rolland, Paul Eluard et Henri Barbusse. La compagnie a toujours eu à cœur d'aller à la rencontre de la population, de raconter le monde à chaque spectateur, au pied de son immeuble. Animée par la volonté d'aller davantage dans les quartiers, dans les rues, d'amener la culture hors les murs, elle a également créé sa Brigade d'intervention. Ainsi, ateliers et stages à destination de jeunes



ont été organisés, afin que ceux-ci puissent se professionnaliser dans une pratique théâtrale. Les participants ont eu l'opportunité de mettre en pratique ces formations par le biais d'interventions théâtrales dans des services de la ville, des MJC, des associations. Chaque année, une dizaine d'actions artistiques ont été menées par cette brigade. Un beau bilan pour

la Fabrique des petites utopies qui laisse aujourd'hui sa place au Théâtre du Réel. Une nouvelle résidence avec un nouveau projet autour de la question de la frontière et de l'écriture collective d'une création, *Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ?* Une nouvelle aventure artistique à laquelle les habitants sont invités à se mêler ♦ GC

**Expo**

**Ribambelle**

Ribambelle, exposition de sculptures en papier mâché réalisée par le Ram centre autour des albums d'Edouard Manceau, est à voir du 14 au 30 juin à la médiathèque - espace Paul Langevin. Une animation lectures d'histoires de l'auteur, pour les enfants dès trois ans, est également programmée mercredi 15 juin à 16 h 30 ♦

**Club**

**Lecteurs**

Rendez-vous mercredi 29 juin de 18 h 15 à 20 h à la médiathèque - espace Paul Langevin, pour partager coups de cœur et coups de griffes littéraires, cinématographiques, musicaux... ♦

■ MA GALOCHÈRE, RÉCIT D'UNE ENFANCE PAR JEAN BRUYAT

À la rencontre de son passé... Telle est la démarche de Jean Bruyat qui, dans son livre *Ma Galochère*, parle d'un temps que beaucoup de Martinérois n'ont pas connu. Un quartier dans les années 1950 avec, en toile de fond, l'usine Neyrpic. Personnage principal du livre, cette usine « était un univers magique pour l'enfant que j'étais, un terrain de jeux extraordinaires ». Il dépeint également le monde ouvrier. « Ils étaient une centaine à la Galochère et ils ont marqué de leur empreinte le quartier. » Un quartier qui concentrait une multitude d'activités, « il y avait des bistros, un hôtel-restaurant, des commerces, la scierie Machot... ça vivait tout le temps ». L'écrivain a voulu rendre hommage

à ce milieu ouvrier qui l'a incontestablement construit. Écrire, relater une époque c'est « être en quelque sorte un passeur de mémoire pour les nouvelles générations ». Cet ancien instituteur a souhaité aussi évoquer des femmes et des hommes qui ont compté pour lui et pour la ville, sa mère, son

père, des amis d'enfance, les maires Jo Blanchon, Etienne Grappe... *Ma Galochère* est une balade teintée de nostalgie, dans un quartier historique de Saint-Martin-d'Hères. Jean Bruyat a présenté son livre à l'école Joliot-Curie, où lui-même a été élève, il y a plus de soixante ans ♦ GC



■ LA MÉDIATHÈQUE DANS L'AIR... DU TEMPS

Du 7 au 25 juin, le développement durable s'installe dans les espaces P. Langevin, A. Malraux et R. Rolland de la médiathèque.

**Exposition Une seule solution : protéger notre air !**  
Du 7 au 25 juin. Réalisée par l'association agréée sur la surveillance de la qualité de l'air (Limair).

**Applications ludiques**

Tout public à partir de 5 ans :

- mercredi 8 juin à 16 h, espace A. Malraux
- mercredi 15 juin à 16 h, espace R. Rolland
- mercredi 22 juin à 16 h, espace P. Langevin

**Et aussi...**

Tout au long du mois, une sélection de livres sur le développement durable et la création d'un nuage de mots, "Ce ne sont pas des mots en l'air !", pour s'exprimer par des petites phrases, des petits mots, sur la qualité de l'air.

■ AGENDA CULTUREL

→ ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

> 1 336 jours de lutte

Mise en scène théâtrale de la lutte des ex-Fralib  
Sam. 11 juin à 20 h

Dès 15 ans - 10 € (prévente) et 12 €  
Réservations : 06 89 87 95 78

> Les mardis de la poésie

Avec Marie-Christine Rey, journaliste, poétesse et plasticienne, et Benoît Doux, enseignant, poète, plasticien, militant

et humaniste  
Mar. 14 juin à 18 h 30  
De 2 € à 5 €  
Réservations : 04 76 03 16 38  
maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

> [SE] [KI] [REST]

Théâtre par la C<sup>e</sup> Le Contre Poing  
Jeu. 16, ven. 17 et sam. 18 juin à 20 h  
Dès 15 ans - De 9 € à 14 €  
Réservations : 07 52 03 31 48  
lecontrepoing@gmail.com

Et aussi :  
Atelier gratuit d'initiation au théâtre sur le thème du corps, du mouvement et des émotions  
Sam. 18 juin de 14 h à 16 h

> 30 h de poésie pour les 30 ans

de la Maison de la poésie Rhône-Alpes  
Sam. 25 juin  
Dès 8 ans - 2 € et 5 €  
Réservations : 04 76 03 16 38  
maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

> Montre ton son !

Clown musicien par la C<sup>e</sup> du Briquet et le CRC - Centre Erik Satie  
Sam. 2 juillet à 15 h 30  
Jeune public à partir de 12 mois  
Gratuit  
Réservation : 04 76 44 14 34  
Spectacle suivi d'une rencontre avec les artistes autour d'un goûter

> Courtelinenligne

Théâtre de l'Asphodèle  
Jeu. 7, ven. 8 et sam. 9 juillet à 20 h

Dès 7 ans - 8 € et 10 €  
Réservations : 04 76 15 33 57  
(de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h)

> EXTRANEA

Danse et arts plastiques  
Collectif K-LI-P  
Du lun. 18 au ven. 22 juillet à 20 h  
Dès 10 ans - 5 € et 10 €  
Réservations : 06 08 21 17 78 de 13 h à 19 h - collectif.klip@gmail.com

■ PISCINE MUNICIPALE

# Rénovée et bientôt prête !

Fermée la saison dernière en raison d'importants travaux de mise en accessibilité et de réfection, la piscine municipale ouvrira ses portes le 3 juillet pour les deux mois d'été.

C'est une piscine accessible à tous les publics et largement rénovée que vont découvrir les Martinérois lors de sa réouverture estivale, dimanche 3 juillet. Datant de 1949 et rénové une première fois en 1985, cet établissement municipal a fait l'objet d'importants travaux destinés, entre autres, à le rendre accessible aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, dès l'entrée, l'accueil, le vestiaire, les toilettes et les douches ont été rénovés afin d'en faciliter l'accès à tous. Un élévateur a été construit pour permettre aux personnes se déplaçant avec difficultés ou en fauteuil roulant d'accéder directement aux plages et aux deux bassins qui se trouvent au 1<sup>er</sup> niveau ainsi qu'au snack, situé au 2<sup>e</sup> niveau. Un équipement de mise à l'eau à l'aide d'une chaise a également été installé pour les personnes ne pouvant accéder seules au bassin.

## Réfection de la piscine

Les deux bassins étant vieillissants, il a été nécessaire de les rénover en les rendant étanches et en remplaçant la totalité du carrelage. Au cours des travaux, des problèmes importants de remontées de nappes phréatiques sont apparus ce qui a engendré des démolitions complémentaires et des travaux de confortement liés à la structure des bassins.

Les plages et les conduits d'évacuation les entourant ont été entièrement changés et de nouveaux carre-



► En mai, les travaux allaient bon train. La piscine sera fin prête pour accueillir les nageurs pendant tout l'été.

lages ont été posés suivant une pente assurant un refoulement optimal de l'eau. L'intégralité de la clôture séparative le long de la rue Henri Revoy a également été remplacée afin d'assurer une meilleure absorption acoustique. Les abris de plage et le poste de surveillance ont aussi fait peu

neuve. Enfin, le réseau hydraulique d'alimentation des bassins et le système de traitement de l'eau ont été remis à neuf.

Au total, le budget de mise en accessibilité et de réfection de la piscine municipale s'élève à près de 1,6 million d'euros. Toute l'équipe des agents

municipaux (chef de bassin, maîtres-nageurs, éducateurs, caissiers, vestiaires, agents d'entretien, agents de prévention) sont sur le pont pour accueillir les nageurs durant les deux mois d'été ♦ FR

## Horaires

### Ouverture

La piscine municipale sera ouverte du dimanche 3 juillet au dimanche 28 août. Ouverture de 10 h à 19 h ♦

## ESSM

### Judo

Le gala de fin de saison se déroulera à l'heure bleue samedi 18 juin, à 14 h, en présence d'une représentante du club de judo de l'école rurale Nootaan Bharati (Inde). Une liaison par Internet avec les judokas de l'école indienne sera établie au cours du gala ♦



## ■ L'ÉTÉ À LA PISCINE

### Carte de résident

- Une carte de résident est nécessaire pour bénéficier du tarif martinérois.

Pour l'obtenir, les documents à fournir sont les suivants : pièce d'identité ou carte EMS 2015/2016 ; justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois) ; livret de famille (mineurs) et une photo d'identité.

- Plusieurs lieux délivrent cette carte : piscine municipale, maison communale, service municipal des activités physiques et sportives et animation de proximité, maisons de quartier.

### Tarifs des entrées (Martinérois) :

- Enfants de moins de 6 ans : gratuit.
- Enfants et jeunes de 6 à 17 ans : 1,50 € (carte 12 entrées : 13 €).
- Adultes, plus de 18 ans : 2,70 € (carte 12 entrées : 24,50 € et carte 12 entrées de 12 h à 14 h et 17 h à 19 h : 17 €). Tarif réduit (retraités, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, personnes han-

dicapées) : 1,50 € (carte 12 entrées : 13 €).

### Activités encadrées :

- Cours collectifs de gymnastique aquatique, exercices relaxants et dynamiques.

Tarif (Martinérois) : droit d'entrée à la piscine + participation de 6 €.

- Leçons particulières de natation pour les enfants et les adultes.

Tarif (Martinérois) : droit d'entrée à la piscine + participation de 4 €.

Ces cours sont assurés par des éducateurs sportifs diplômés, du 11 juillet au 24 août.

### Activités de l'EMS jeunes pour les 14-25 ans :

- Animations aquatiques et sportives. Les mardis et jeudis, du 12 au 28 juillet, de 19 h à 21 h.

## ■ LES OLYMPIADES MARTINÉROISES



En préambule des Jeux olympiques d'été qui se dérouleront à Rio de Janeiro (Brésil) du 5 au 21 août, quatre clubs sportifs de la commune, l'ASM foot, le ring martinérois, les ESSM gymnastique et judo, organisent les Olympiades martinéroises samedi 4 juillet. Les quelque 120 jeunes sportifs attendus (quatre poules de six équipes de cinq) vont se rencontrer tout au long de la journée au cours de compétitions amicales dans les quatre disciplines des clubs organisateurs, au gymnase et au stade Auguste Delaune. La clôture de l'événement se déroulera à la piscine municipale attenante par des courses-relais ♦

■ SMH RUGBY

# Champions des Alpes !

L'équipe réserve du XV martinérois a remporté la finale du championnat des Alpes en catégorie promotion d'honneur face à Thonon-les-bains et a ramené le précieux trophée au stade Robert Barran.



Ce samedi 23 avril, il est 13 h 30 et les hommes de l'équipe réserve du SMH rugby foulent l'herbe verte du terrain d'honneur du stade Lesdiguières, lieu mythique pour tous les amateurs de rugby de l'agglomération grenobloise. Le

temps est froid, il pleut des cordes et les Martinérois sont opposés au club de Thonon-les-bains. Deux ans déjà qu'ils n'étaient pas revenus en finale à Lesdiguières quand, en 2014, à la même période, ils avaient conquis le titre de champion des Alpes en caté-

gorie honneur face à l'US Deux ponts. Un parfum de revanche flotte-t-il dans la tête des hommes du XV martinérois et de leurs deux entraîneurs, Max Holmes et David Ougier ? Difficile à dire à ce moment précis. Ce qui est sûr, c'est qu'ils vont mettre tout leur

cœur et tout leur courage ainsi que toute leur technique de jeu pour gagner le match qu'il ne faut surtout pas perdre ce jour-là.

**Une belle victoire**

Après s'être battus comme des lions face à une opposition qui n'a jamais rien lâché, les joueurs du SMH rugby remportent la partie 10 à 0 et ramènent le bouclier du championnat des Alpes de nouveau à la maison. Bravo les artistes ! Un résultat somme toute logique au vu des scores affichés durant les phases qualificatives du championnat : 47 à 8 face au Guc rugby en quart de finale et 45 à 13 contre Annecy-le-Vieux en demi-finale. Sans compter bien sûr les quinze victoires inscrites au compteur durant les phases aller et retour du championnat.

Michel Poilane, le président du club, a d'ailleurs tenu à remercier les joueurs pour cette belle victoire dont il est fier mais aussi « *tous les entraîneurs, les éducateurs, les joueurs et les anciens, les supporters, les dirigeants et tous les bénévoles sans qui le club ne pourrait pas vivre* ». Une façon de souligner que le rugby est aussi une vraie école de la vie ! ♦ FR

**Challenge René Proby**

En hommage à René Proby (1953-2015), maire honoraire de Saint-Martin-d'Hères et grand amateur de rugby, SMH rugby organise le 1<sup>er</sup> challenge René Proby qui se déroulera samedi 18 juin, de 10 h à 18 h, au stade Robert Barran. Ce tournoi amical va rassembler des équipes de jeunes (- 6 ans à - 14 ans) de l'agglomération grenobloise et de la région. Toutes les infos sur [www.smhrugby.fr](http://www.smhrugby.fr) ♦

**Gala Fin d'année**

Le gala de l'ESSM gymnastique a lieu vendredi 24 juin à 19 h 30 et samedi 25 juin à 19 h, à L'heure bleue ♦

■ ESSM GYMNASTIQUE

# Une saison réussie

Les jeunes gymnastes ont participé en 2016 à de nombreuses compétitions, aussi bien en Ufolep qu'en FFG, où elles ont obtenu des titres et des médailles.

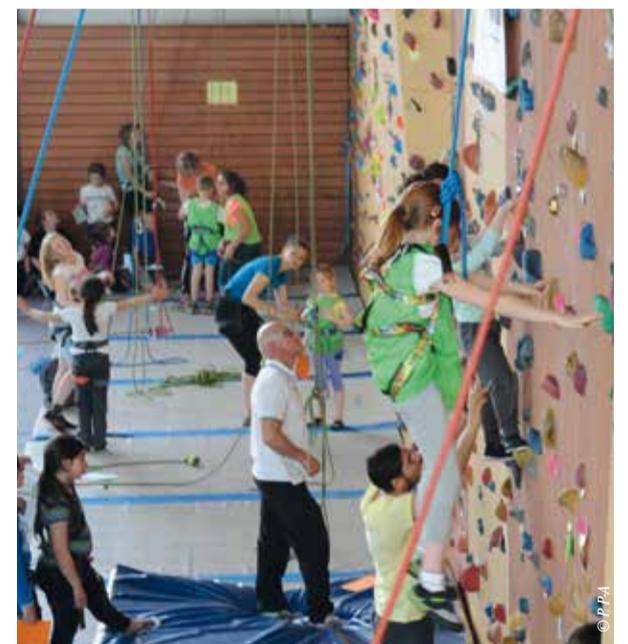
Alors que la saison sportive touche bientôt à sa fin, les jeunes gymnastes de l'ESSM redoublent d'efforts pour bien préparer les dernières compétitions en s'entraînant plusieurs fois par semaine au gymnase Auguste Delaune où la

salle est entièrement équipée pour leur sport : piste de trampoline et d'acrobatie, praticable et agrès. Dans une discipline principalement féminine (80 % des licenciés), les jeunes filles du club participent à la fois aux compétitions de la FFG (Fédération

française de gymnastique) et de l'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) dès l'âge de sept ans. Plusieurs d'entre elles se sont illustrées cette saison lors de classements individuels ou par équipes. Dans la dernière période, une équipe de niveau 8 (7/10 ans) est devenue vice-championne lors de la finale Ufolep, filière jeunes, qui s'est tenue le 22 mai dans le sud de la France. Par ailleurs, cinq équipes ont participé à la demi-finale nationale Ufolep à Moirans où trois groupes se sont qualifiés pour la finale qui s'est déroulée les 4 et 5 juin en région parisienne. « *L'année a été riche en émotions sportives et les bons résultats des jeunes gymnastes parlent d'eux-mêmes* », souligne Juliana Faure, la présidente du club. « *Je suis ravie du fort engagement des entraîneurs ainsi que de celui des parents qui s'investissent pour le club. C'est cela qui crée une belle dynamique* », conclut-elle ♦ FR



■ LA GRIMPE POUR TOUS



Plus de 150 personnes ont participé mercredi 18 mai à la 3<sup>e</sup> rencontre d'escalade organisée par l'école municipale des sports au gymnase Colette Besson. Toutes les catégories d'âge étaient représentées, des puces de quatre à cinq ans jusqu'au seniors et vétérans ainsi que la catégorie handisport. Cette compétition amicale a permis à de nombreux jeunes Martinérois, filles et garçons, de découvrir les joies de la grimpe une fois l'appréhension de se retrouver dans le vide passée. Après la remise des médailles et des trophées, une séance s'est déroulée à Mon Ciné avec la projection du film *Africa fusion*, une odyssée verticale avec des images d'escalade à couper le souffle ♦

■ FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT

# Il était une fois... des contes et des voix

Le Festival des Arts du récit s'est invité dans différents lieux de la ville pour transporter les spectateurs dans l'univers des contes, des légendes et autres histoires pour un voyage dans une littérature orale ancienne, souvent méconnue. Donner à entendre les voix des conteurs pour partager, le temps d'un spectacle, des expériences insolites, sensibles, poétiques et musicales.



5



6



3



2



1



4

Pépito Matéo, avec *7... Lost in Mancha* a amené le public de l'Espace culturel René Proby dans les vies de sept personnages colorés, un peu illuminés, drôles souvent, émouvants, qui révèlent beaucoup de cette société qui exclut volontiers l'anormal (1). Dans un univers à la frontière de ceux

de Tim Burton ou de Terry Gilliam, François Lavallée a séduit son auditoire avec ses contes et ses histoires surprenantes, voire loufoques (2). Myriam Pellicane a raconté les enfances du peuple Narte, des guerriers insoumis qui ont vécu il y a 6 000 ans dans le Caucase avec le spectacle

*Bjedug : le fils sans nom*. Une mythologie où les femmes magiciennes sont souveraines... (3). Un grain de folie, un goût d'inattendu a traversé la maison de quartier Gabriel Péri avec le récit de contes de Gilles Bizouerne qui, dans une joyeuse fougue, s'est amusé à mettre le monde sens dessus dessous (4). Enfin, le spectacle *L'ombre d'une source*, à l'heure bleue, en duo avec Michael Lonsdale et Titi Robin a donné à entendre un concert hors du commun. Les voix de ces deux interprètes, comédien et musicien, se sont mêlées dans un dialogue fusionnel intense, pour un voyage poétique et musical envoûtant... (5 et 6) ♦ GC

■ AUX COULEURS DU MONDE...

Batucada, capoeira, danses country, berbère (1), algérienne, chants d'ici et d'ailleurs..., ont animé et coloré le parc Pré Ruffier samedi 21 mai à l'occasion de la première Fête des couleurs du monde. De l'Algérie à l'Arménie, en passant par le Portugal, le continent américain et les Antilles, cette fête a permis aux habitants de découvrir les richesses des différentes cultures. Une vingtaine d'associations locales se sont parées de leurs plus beaux costumes typiques, ont entonné des chants d'ailleurs ou encore présenté des danses traditionnelles. La batucada brésilienne de Nova Geração Capoeira (2) a ouvert la manifestation, le public a pu admirer ensuite les superbes broderies du groupe Akademia de France Russie CEI (3), les tenues de cérémonie d'Arménie ou encore les quatre associations du Portugal parader sur le thème des fleurs de Madère (4). Musique et danse ont raisonné tout au long de la journée pour le plus grand plaisir des participants et des spectateurs. Une belle fête riche en découverte et en partage ♦ GC



3



1



4



2

■ DOGG MASTER



prononcer des syllabes à son instrument en utilisant sa bouche. Depuis il ne l'a plus lâchée. Cette spécificité, ils sont peu nombreux dans le monde à maîtriser la talkbox, lui a permis de se frayer un chemin dans le milieu musical. Ce jeune homme a toujours souhaité vivre de la musique, faire de sa passion son métier. « *Ado, seule la musique m'intéressait et j'ai toujours aimé composer, chercher des rythmes, des sons* ». En 2008, il sort son premier album solo *Injection*. Les influences de Dogg Master sont la funk bien sûr, mais également le hip-hop californien, le blues. « *Je suis curieux de tous les styles musicaux, le jazz, la musique latine, l'électro... tout peut m'inspirer pour créer* ». Fabrice fonctionne beaucoup au coup de cœur, à l'intuition, s'amuse à marier les ambiances, les rythmes et il travaille aussi énormément. « *Je vais toujours plus loin pour perfectionner ma technicité et je m'essaye aussi à d'autres instruments, comme la basse par exemple, même si je compose toujours au synthé* ». Par ailleurs, le jeune homme a monté sa propre maison de production, avec un studio d'enregistrement, situé à Saint-Martin-d'Hères. Il peut ainsi pro-

duire ses albums mais aussi d'autres artistes, son label est More Bounce records. « *J'ai produit une quinzaine de projets, des artistes locaux, comme Kady, un rapeur d'Allevard ou des artistes californiens* ». Il a collaboré avec plusieurs musiciens, des compagnies de danse, prêté sa musique pour des battles de danse, « *il faut être sur plusieurs projets à la fois pour s'en sortir, notamment financièrement, mais aussi pour se réinventer...* ». Dogg Master aime également la scène, du Trianon à Paris, en première partie du groupe Birdy nam nam, à Shanghai pour sa dernière tournée en passant par un festival d'électro à Ténérife, il s'enrichit de toutes ses rencontres. « *Je suis ravi aussi de jouer chez moi, très bientôt pour la fête du parc* ». Hyper créatif, Fabrice d'Aversa collabore actuellement à la réalisation d'un album pour une compagnie de danse et compose son futur CD solo. Dogg Master trace sa route pour amener le public dans des virées funky parmi les synthétiseurs, les basses ronflantes et les battements électrisants... ♦ GC

À découvrir sur [deezer](#), [doggmaster.com](#), [facebook](#)

En quête des sons

Artiste martinérois de 30 ans, Fabrice d'Aversa, alias Dogg Master, a commencé la musique dès l'âge de 5 ans au CRC - Centre Erik Satie. Sa musique est un concentré de funk accompagnée de rap, d'électro et d'une grosse dose de talkbox. Cet artiste qui revient d'une tournée en Chine connaît un succès exponentiel !

Le son, les sons ont toujours été une quête pour ce jeune homme et ce, depuis l'enfance. Percussions, batterie, synthé, sont ses instruments de prédilection, qu'il pratique depuis des années. Mélanger, mixer, s'inspirer pour créer des compositions originales avec une marque de fabrique, l'utilisation de la talkbox, cette petite boîte qui reconstitue des voix robotisées, que l'on aperçoit à côté des claviers de certains artistes. « *Je n'aime pas chanter alors pour moi la talkbox a été une découverte essentielle* », explique Fabrice d'Aversa. C'est en visionnant un clip du groupe Zapp qu'il découvre cet appareil qui permet à un musicien de faire



© Vincent Lanzolla



© PPA

■ FLAVIE ET FIONA COUTINHO

Yeux de biche et gants aux poings

Ne vous fiez pas à leur joli petit minois et leur silhouette tout en finesse. À 13 ans, Flavie est la nouvelle championne de France de boxe éducative chez les minimes de moins de 39 kilos. Quant à Fiona, sa sœur âgée de 15 ans, elle a décroché la médaille d'argent chez les cadettes de moins de 42 kg. Aussi féminines que déterminées, ces jeunes athlètes débutent leurs parcours de championnes.

La boxe, c'est devenu une affaire de famille chez les Coutinho. Depuis que Fiona, 15 ans, et Flavie, 13 ans, ont enfilé les gants, maman fait attention à leur hygiène de vie et papa les suit à chacun de leur déplacement. « *C'est rassurant pour nous* », confient-elles. Rien pourtant ne les prédestinait à ce sport. Hormis peut-être Cédric, ami de la famille et entraîneur de l'association du ring martinérois. C'est d'ailleurs avec lui qu'elles se sont rendues à leur premier entraînement, il y a six ans. Depuis, la passion les a rattrapées et elles ne rateraient les deux séances hebdomadaires pour rien au monde. « *Sauf si on a contrôle* », nuance l'aînée qui priorise ses études. Mais du 9 au 11 mars, elles ont eu l'autorisation exceptionnelle de ne pas aller en cours pour cause de championnat de France. Et les collégiennes de Fernand Léger sont revenues avec deux médailles à leur cou ! L'or pour Flavie qui a décroché son premier titre national. Elle est pourtant loin d'être sûre d'elle, dans la vie comme sur le ring. Mais sa force réside à la fois dans sa technique, son jeu de jambes et sa garde qu'elle ne cesse de changer. « *C'est très perturbant pour l'adversaire, il ne sait plus où taper* », explique sa grande sœur. Fiona, elle, est revenue à la boxe « *pour se défouler* », après l'avoir délaissée quelques années. Rapide

et précise, la vice-championne de France a du mal à maîtriser la puissance de son bras droit. C'est d'ailleurs ce qui lui a fait défaut lors du dernier championnat, où elle défendait son titre. Gagnante aux points, elle a été sanctionnée pour avoir trop appuyé ses frappes. Car la boxe éducative ne le tolère pas ! Plus que jamais, elle reste motivée pour reconquérir la première place. Ne rien lâcher, cela pourrait être leur devise. Avec Karim et Cédric, leurs entraîneurs, elles travaillent sans relâche. Flavie veut d'ailleurs en faire son métier : « *Je veux être boxeuse... et pâtissière !* », dit-elle à qui veut l'entendre et surtout à ceux qui ne le veulent pas. « *Mes parents ne souhaitent pas qu'on combatte chez les amateurs ou les pros. Mais moi, si !* » Une détermination qu'elle affiche également lorsqu'elle parle de son club et de l'espace sportif Inebria où elle s'entraîne : « *Souvent on se gêne car il n'y a pas assez de place. Notre entourage a pensé nous faire changer de club mais on ne veut pas : soit on reste boxer ici, soit on arrête !* » Fiona, elle, veut travailler avec les enfants, « *en tant que professeur des écoles ou auxiliaire puéricultrice* ». En attendant, elles suivent les conseils de leurs parents : « *Avoir de la rigueur, autant au sport qu'à l'école* » ♦ SY

**CK PEINTURE**

- Peinture décoration
- Revêtements muraux
- Revêtements sols
- Façade

**Tél. 04.76.25.05.05**  
3, rue de la Prévachère 38400 St Martin d'Hères

---

**C'sk** Entretien et nettoyage  
Professionnels et particuliers  
*Nettoyage* **04 76 00 05 25**

**TRAVAUX TRV PUBLICS**

**TERRASSEMENT  
RESEAUX  
VOIRIE**  
Génie civil  
Canalisateur de France

**1, rue Marcel-Chabloz  
38400 Saint-Martin-d'Hères**  
**Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75**  
trv-tp@orange.fr

**evd** AMÉNAGEMENT D'ESPACES URBAINS PAYSAGERS

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...  
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ  
1, rue Georges Pérec  
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES  
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

Centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

**LIVRAISON IMMÉDIATE**

**VIVRE À SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

**2 RÉSIDENCES** de 15 et 17 appartements

**TVA RÉDUITE**

**2 commerces À VENDRE**

**Orphée & Eurydice**  
Votre source d'inspiration

**T3 à partir de 144 000 €\*** Place de parking couverte N°C104  
**T4 à partir de 179 000 €\*** Garage compris N°C201

\*Sous conditions de plafond de ressources et sous réserves d'éligibilité aux aides à l'accession à la propriété

isère habitat notre métier, vous accompagner   
**04 38 12 46 10**  
www.isere-habitat.fr

**Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé**

**OUVRE un 2<sup>ème</sup> point de vente à Saint-Martin-d'Hères pour mieux vous accueillir**

**180 m<sup>2</sup> d'espace de vente :**

VENTE & LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL  
CONFORT ET BIEN-ÊTRE  
ESPACE PROFESSIONNEL  
UNIVERS ORTHOPÉDIE

**75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères**  
**04 76 54 86 94**  
(Ouvert du lundi après-midi au samedi midi)

**28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères**  
04 38 21 09 09  
www.lecarremedical.fr

## CRC - Centre Erik Satie

### Inscriptions

Les inscriptions au Conservatoire à rayonnement communal - Centre Erik Satie (musique, danse et atelier théâtre) sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> Juin. Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site de la ville dans l'onglet Culture (<http://www.saintmartindheres.fr/index.php/sport-culture-menu/culture/centre-erik-satie>). Il est également possible de venir retirer un dossier directement au Centre Erik Satie.

Pour plus de renseignements : [centre.esatie@saintmartindheres.fr](mailto:centre.esatie@saintmartindheres.fr) ou au 04 76 44 14 34.

## Opération tranquillité vacances Ronde gratuite autour de votre domicile

Les polices municipale et nationale peuvent effectuer gratuitement des rondes autour de votre domicile pendant vos vacances d'été (mais aussi les autres). Pour en bénéficier, il faut se présenter dans l'un des deux bureaux pour compléter une fiche opération tranquillité vacances :

**Bureau de la police municipale** : 8-10 rue Gérard Philippe (tél : 04 56 58 91 81).

**Bureau de la police nationale** : 107 avenue Benoît Frachon (tél : 04 76 54 62 36).

## Prévention vols et cambriolages

### Réunions d'information et de sensibilisation

Deux réunions d'information sur les cambriolages, les vols à l'arraché et par ruse sont programmées mardi 28 juin, de 14 h 30 à 16 h 30, à la maison de quartier Romain Rolland et jeudi 7 juillet, de 14 h 30 à 16 h 30, au logement-foyer Pierre Sénard. Organisées en direction des seniors, ces rencontres sont animées par la police nationale.

## Roue Libre

### Réparation de vélos

L'association Les Déraillées propose des ateliers réparation de vélos, gratuits et ouverts à tous, organisés par le collectif martinérois Roue Libre. Rendez-vous mercredi 22 juin, devant l'Espace culturel René Proby, de 15 h à 18 h.

Renseignements : MJC Les Roseaux, Espace sud - 04 76 25 70 72.

## Atelier

### Numérique

Les ateliers numériques ont lieu les vendredis de 16 h à 19 h et les samedis de 9 h à 12 h à la maison de quartier Gabriel Péri :

- Vendredi 10 et samedi 11 juin : Un peu de foot ! (jeux vidéo, personnalisation de T-shirt, robots foot...).
- Vendredi 17 et samedi 18 juin : MusicLab, "Faites de la musique !"
- Vendredi 24 et samedi 25 juin : RobotLab et CodeLab pour programmer des robots.
- Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 juillet : GameLab, "On fête les vacances !"

## GreLAN party

### Un week-end pour jouer en réseaux sur PC

L'association GreLAN organise un week-end de jeux vidéo sur PC en réseaux du 24 juin à 15 h au 26 juin à 17 h, à la salle polyvalente Gabriel Péri. L'événement est ouvert à toutes et tous. Chacun apporte son matériel (ordinateur, câbles...).

Inscriptions et renseignements : [grelan38@gmail.com](mailto:grelan38@gmail.com)

## Conciliateur de justice

### Permanences

Le conciliateur de justice tient ses permanences tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois, en Maison communale. Elles s'adressent à toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige civil avec un voisin.

Sur rendez-vous uniquement, auprès de l'accueil de la Maison communale. Tél. 04 76 60 73 73.

## CCAS

### Plan canicule

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, un registre nominatif d'inscription volontaire est ouvert au CCAS afin que les personnes à domicile, seules durant l'été, puissent s'inscrire et être appelées en cas de déclenchement d'alerte canicule. Pour plus de renseignements, contacter le CCAS au 04 76 60 74 12. De plus, du lundi au vendredi, le Service de développement de la vie sociale (SDVS) est à la disposition des personnes âgées qui, malgré la chaleur, doivent se déplacer. Cet accompagnement, encadré par des professionnels qualifiés, s'effectue dans des véhicules climatisés. Pour bénéficier de ce service, contacter le SDVS (04 56 58 91 40). Coût du transport aller-retour : 2,40 €.

## Barbecues

### Recommandations

L'arrivée de l'été est synonyme de barbecues. Son utilisation peut engendrer des dommages aux propriétés voisines comme le noircissement de la façade causé par la fumée ou la projection de cendres. Ce type de dommages peut vous exposer à des poursuites judiciaires pour réparation du préjudice.

#### J'habite dans un immeuble et mon voisin m'enfume

Si votre voisin fait des barbecues sur son balcon, vous pouvez consulter le règlement de la copropriété afin de vérifier si cette pratique n'est pas interdite ou du moins réglementée. Dans ce cas, vous pouvez vous adresser à votre syndic (ou à votre bailleur) pour que ce dernier fasse respecter le règlement. Si aucune solution n'est trouvée malgré les démarches amiables que vous avez pu mettre en œuvre (saisine du syndic, lettre à votre voisin pour déplacer le barbecue...), vous avez la possibilité de recourir à la médiation ou à un conciliateur de justice afin de trouver une solution amiable.

#### Parcs, jardins et parkings publics

L'utilisation du barbecue est réglementée sur l'ensemble du territoire communal par un arrêté municipal (téléchargeable sur le site internet de la ville). Son utilisation est interdite sur l'ensemble des espaces publics. Le contrevenant encourt une verbalisation. Cependant, une autorisation exceptionnelle peut être délivrée dans le cadre d'une manifestation festive, par exemple. Les demandes sont à adresser au Service communal d'hygiène et de santé : 04 76 60 74 62.

## SDVS

### Journée détente au Murier

Mardi 21 juin, le Service de développement de la vie sociale (SDVS) propose une journée détente au Murier. Au programme : déjeuner préparé par le service restauration de la ville, jeux de cartes, intermède musical par les professeurs du CRC - Centre Erik Satie. Tarif : 22,50 €. Nombre de places limité. Inscriptions jusqu'au 10 juin au SDVS (04 56 58 91 40).

## Accueils de loisirs

### L'été au Murier

L'accueil de loisirs du Murier s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans. Les inscriptions ont débuté le 6 juin au service accueil vie scolaire et loisirs, 44 avenue Benoît Frachon (04 76 60 74 51), les lundis, mardis, mercredis et vendredis (8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h) et le jeudi (8 h 30 - 12 h 30) et dans les maisons de quartier. Il est possible d'inscrire les enfants jusqu'au 22 juin pour les séjours allant du 6 au 29 juillet et jusqu'au 15 juillet pour les séjours allant du 1<sup>er</sup> au 30 août.

Pièces à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile, carnet de vaccination, justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du juge aux affaires familiales, jugement de divorce), prise en charge du comité d'entreprise (CE), justificatif du tarif municipal 2015/2016 ou, à défaut, n° allocataire Caf ou avis d'imposition 2014 pour les non-allocataires.

## ■ Urgences

Samu : 15

Centre de secours : 18

Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40

SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

## ■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

S  
E  
B  
B

## Entreprise Générale de Maçonnerie

CONSTRUCTION • RÉNOVATION



Certificats n° 2112 - 1112

### 04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

PARC  
JO BLANCHON

DE 15 H

À 19 H

*sport,*  
*animations*  
MAGIE  
ZUMBA PARTY

*Parc*  
EN  
*fête*

SAM.  
18  
JUN

DE 19 H À 00 H 30

*concerts*